



HISTOIRE POSTALE DE LA PRESENCE BELGE EN ANTARCTIQUE (1957 – 2009)

Patrick Maselis

**I. Courrier de la base Roi Baudouin**

L'Année Géophysique Internationale (1957-58) sera l'occasion pour la Belgique d'occuper à nouveau un rôle de premier plan dans l'Antarctique. Une expédition menée par le Baron Gaston de Gerlache, le fils du grand explorateur Adrien de Gerlache, partira d'Anvers le 12 novembre 1957. Gaston de Gerlache choisira un à un les membres de l'expédition qui comptera en tout 17 hommes. Les préparatifs proprement dite ont duré 13 mois. Les bâtiments ont été préfabriqués, destinés à être montés en un temps record. A la différence d'Adrien, Gaston de Gerlache peut compter sur l'aide d'un hélicoptère qu'il pilotait lui-même et qui a servi pour les reconnaissances du terrain ainsi qu'à trouver l'endroit le plus adapté pour décharger la masse de matériel embarquée. L'expédition arrivera en Antarctique le 26 décembre 1957.



*Illustration 1 :*

*Le Polarhavs et le Polarsirkel à Anvers le 12 novembre 1957, le jour du départ de l'Expédition (source : de Gerlache H., 'L'Antarctique en héritage', Nevicata, Bruxelles, 2009).*



*Illustration 2 :*

*Les membres de l'expédition, au centre le Baron Gaston de Gerlache (source : de Gerlache H., 'L'Antarctique en héritage', Nevicata, Bruxelles, 2009).*



*Illustration 3 :*

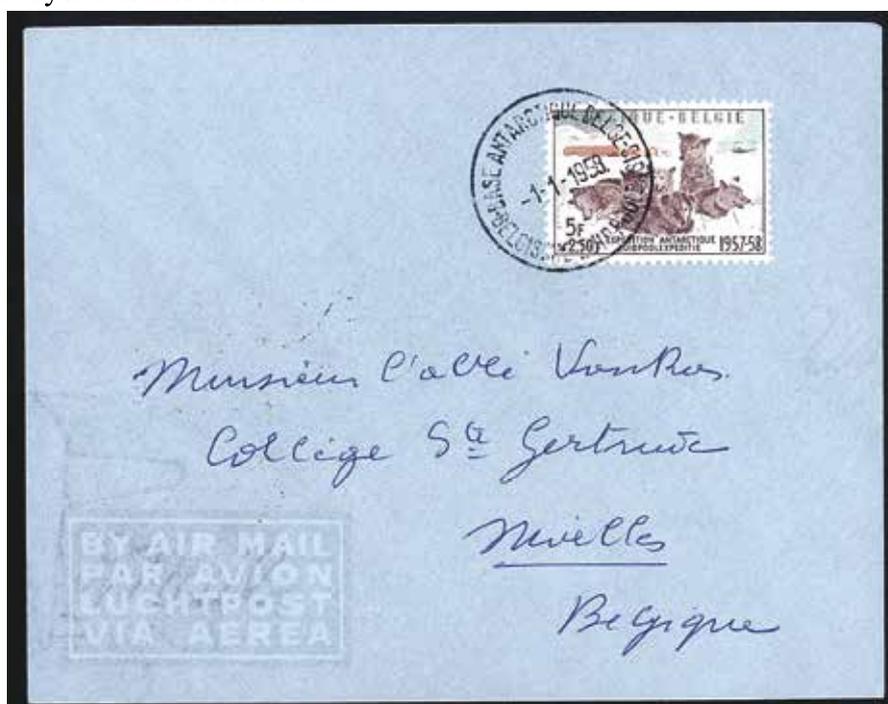
*La base Roi Baudouin (source : de Gerlache H., 'L'Antarctique en héritage', Nevicata, Bruxelles, 2009).*

Dès le début, la base dispose d'un véritable bureau de poste et utilise une oblitération spéciale cachet bilingue « BASE ANTARCTIQUE BELGE – BELGISCHE ZUIDPOOLBASIS » (première date connue : 26 décembre 1957 ; dernière date connue : 3 février 1965).



*Illustration 4 : Le bureau de poste de la base Roi Baudouin.*

On affranchit le courrier avec des timbres belges et on applique les tarifs postaux belges. Le bureau de poste sera officiellement ouvert le 5 janvier 1958. Les membres de l'expédition ont pu faire oblitérer du courrier à partir du 26 décembre 1957 (ceci explique pourquoi le 26 décembre est la première date connue). Ils avaient droit chacun, avant le jour de l'ouverture officielle, à envoyer 2 lettres seulement.

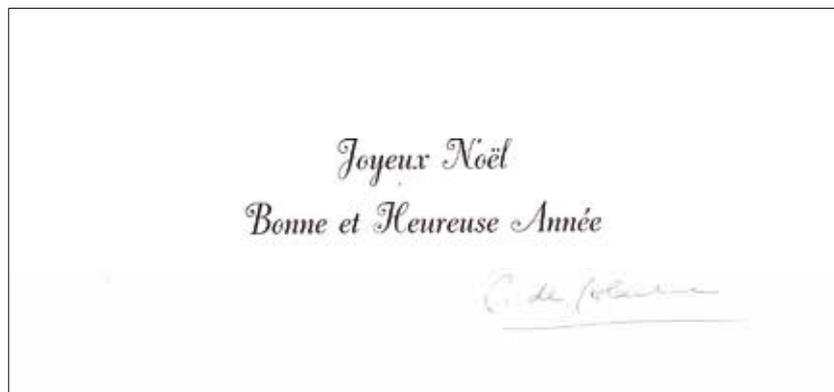


*Illustration 5 : Lettre expédiée de la base Roi Baudouin le 1 janvier 1958 soit 4 jours avant l'ouverture officielle du bureau. Oblitération type c (voir tableau).*



Illustration 6 :

Le célèbre dessinateur Hergé a élaboré cette carte de vœux pour l'expédition. Celle-ci a été envoyée par le Baron Gaston de Gerlache le 1<sup>er</sup> janvier 1958 avec l'enveloppe illustrée de l'expédition.



Pour l'ouverture officielle, le 5 janvier 1958, des enveloppes illustrées ont été créées. Malheureusement, la demande pour ces enveloppes était nettement supérieure à l'offre...



Illustration 7 :

Enveloppe illustrée expédiée le 1<sup>er</sup> jour officiel de l'ouverture du bureau de la base, le 5 janvier 1958, oblitération type c (voir tableau) avec le mot « Zuidpoolbasis » en un mot.

A la suite de l'affluence des demandes des philatélistes de l'époque, qui voulaient tous une de ces enveloppes illustrées avec le cachet du premier jour d'ouverture de la base antarctique, ce qui devait arriver arrivera : l'émergence de fausses oblitérations tant de l'oblitération apposée sur place que du cachet apposé à Bruxelles sur tout le courrier revenant de la base. Le faussaire était le « Philatelic club de Bruxelles » . Ces faux peuvent être repérés par les indices suivants :

- Toutes les fausses oblitérations ont été apposées sur des enveloppes commémoratives du Philatelic Club de Belgique
- Elles sont toutes adressées à ce même Philatelic Club
- Les fausses oblitérations ont été apposées à l'aide d'un cachet en caoutchouc ne laissant aucune trace de foulage au verso des enveloppes. Les cachets authentiques étaient en métal laissant pratiquement toujours une trace de foulage au verso. La présence de foulage au verso d'une enveloppe est donc un indice favorable à l'authenticité des oblitérations présentes.

Il existe en outre de minimes différences entre les oblitérations authentiques et les fausses :

La fausse oblitération de la base présente un « 5 » déformé (en bas à gauche). La fausse marque d'arrivée de Bruxelles (en bas à droite) a plusieurs caractéristiques :

- Le 2<sup>ème</sup> « E » de BRUXELLES déformé
- Le cercle est souvent cassé
- Il y a souvent une tache au dessus du « X »



Illustration 8 : Un exemple de fausse oblitération sur enveloppe.



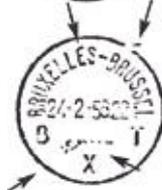
Illustration 9 :

L'oblitération authentique (en haut) et la fausse oblitération (en bas) de la base Roi Baudouin du 5 janvier 1958 (source : P. Maselis, 'Des Açores à la Nouvelle Zélande', Roularta Books, Roeselare, 2005).



Illustration 10 :

L'oblitération authentique (en haut) et la fausse oblitération (en bas) du cachet d'arrivée de Bruxelles du 24 février 1958 (source : P. Maselis, 'Des Açores à la Nouvelle Zélande', Roularta Books, Roeselare, 2005).



Sur le courrier authentique, il existe plusieurs types de griffes de la base qui ont été utilisées au long de son existence. Quelques exemples sont montrés ci-dessous.



*Illustrations 11 :*

*Lettre expédiée de la base Roi Baudouin le 21 février 1959 (enveloppe officielle de l'expédition avec griffe A(nnée) G(éophysique) I(nternationale) / Base Roi Baudouin Antarctique. Oblitération type c (source : coll. P. Maselis).*

*Illustration 12 :*  
*Lettre expédiée de la base Roi Baudouin le 22 janvier 1960 avec griffe bilingue de l'expédition de 1960.*



Une deuxième expédition part d'Ostende le 15 novembre 1959 à la conquête de l'Antarctique. Celle-ci apporte avec elle un deuxième cachet légèrement différent du premier type. Les mots « ZUIDPOOL » et « BASIS » sont séparés par un espace. Les deux types de cachets vont être utilisés concomitamment jusqu'en 1965.

Ce deuxième cachet a eu un accident, tombé à terre brutalement, le cercle extérieur en a été modifié ce qui apparaît sur la partie supérieure de l'oblitération. Nous savons précisément

que cet incident a eu lieu le 14 janvier 1965. Ce cachet ainsi déformé n'a été utilisé que 11 jours, du 14 au 25 janvier 1965. Il est répertorié sous le type f (voir tableau).

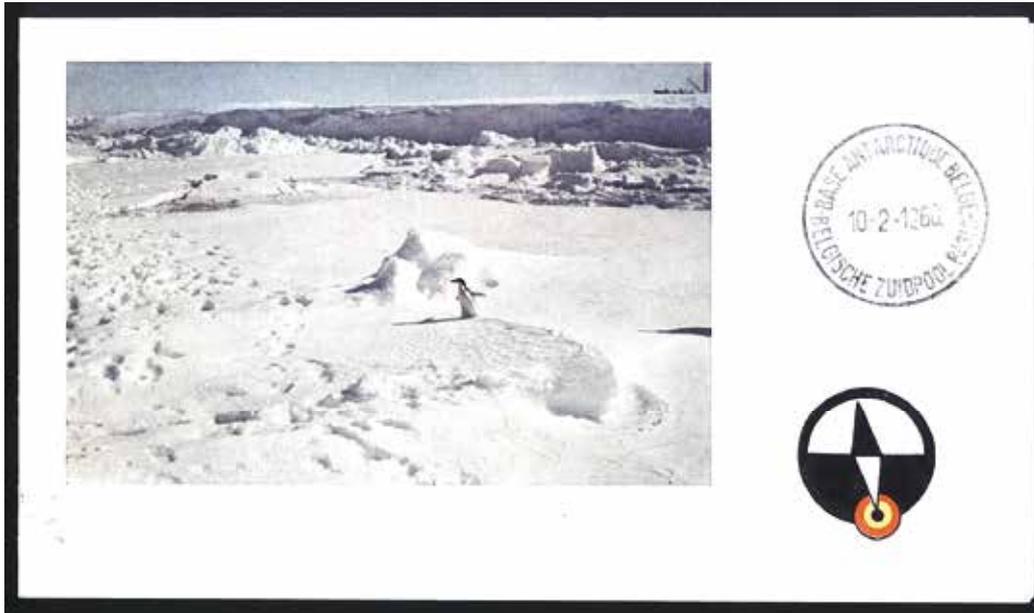


Illustration 13 : Carte de vœux officielle expédiée le 10 février 1960 avec le cachet au type e.



Illustration 14 :

Le cachet type e avec espace entre « ZUIDPOOL » et « BASIS ».



Illustration 15 :

Le cachet type f (= type « e » déformé).

Illustration 16 :

Lettre expédiée d'Amsterdam le 23 novembre 1964 via le bureau de poste Bruxelles X vers la base antarctique poste restante.



L'adresse est barrée et la lettre est renvoyée après y avoir apposé le cachet du 14 janvier 1965 soit le jour où le cachet a été endommagé. Cachet d'arrivée à Bruxelles X du 9 mars 1965 et réexpédition le 14 mars (cachet au verso) vers les Pays-Bas.



Illustration 17 :

Lettre expédiée de la base le 25 janvier 1965, soit le dernier d'utilisation du cachet déformé, vers Eindhoven. Cachet d'arrivée à Bruxelles X le 9 mars 1965 (source : coll. P. Maselis).

Les tarifs postaux en usage pour le courrier en direction et venant de la base Roi Baudouin est identique aux tarifs pratiqués à n'importe quel bureau de poste de Belgique. Le tarif d'une lettre est équivalent au tarif d'une lettre au tarif de l'intérieur. Les lettres à destinations de l'étranger devaient être affranchies au tarif en vigueur pour un pays donné sans aucun supplément.

Illustration 18 :

Cachet type g



Illustration 19 :

Cachet type h



Suite à «l'accident technique» du 14 janvier 1965, un nouveau cachet a été utilisé cette même année. Le texte bilingue est totalement différent des précédents : «BASE ROI BAUDOIN/ANTARCTICA/KONING BOUDEWIJN BASIS». Par précaution, 2 types de ce cachet ont été commandés. La différence se trouve dans la position du mot «ANTARCTICA» étant placé à 2 mm (type g) pour l'un ou à 1.5 mm (type h) du «E» du mot «BASE» pour l'autre. La dernière date connue de ces oblitérations est du 15 février 1967, jour où le bureau a été définitivement fermé. La base elle-même sera définitivement fermée en mars 1967.

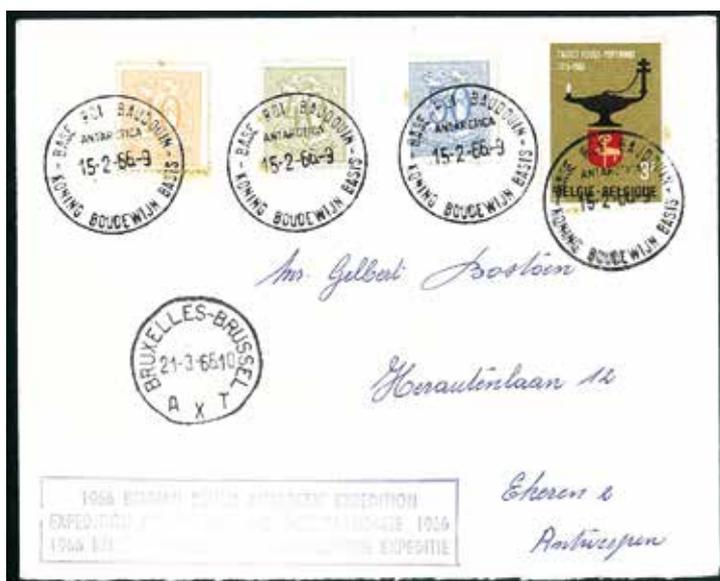


Illustration 20 : Lettre expédiée de la base Roi Baudouin le 15 février 1966 vers Anvers. Oblitération type g et griffe trilingue de l'expédition en violet.

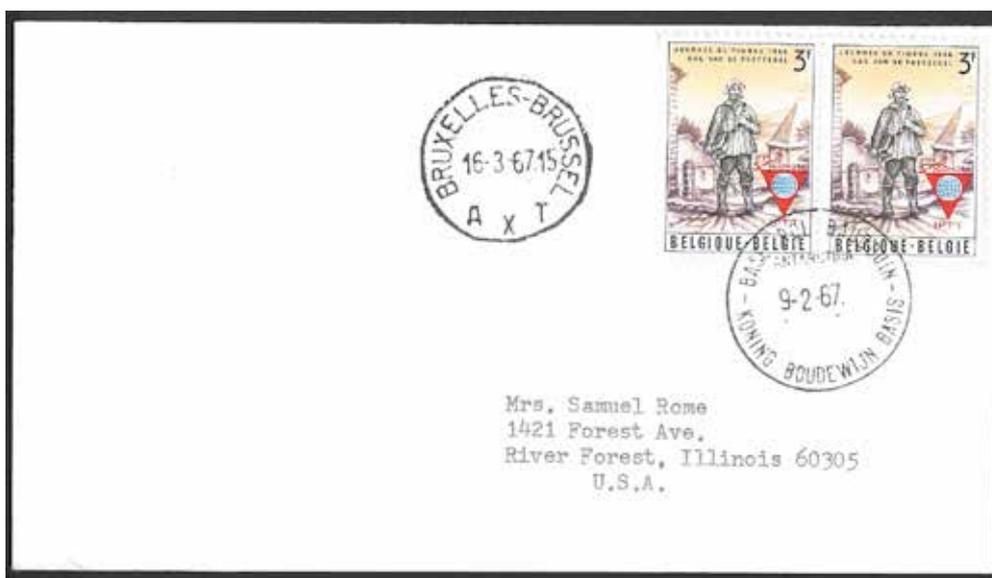


Illustration 21 : Lettre expédiée de la base le 9 février 1967 vers River Forest aux USA. Cachet de passage par Bruxelles le 16 mars 1967. Oblitération type h. Il s'agit d'une des dernières lettres expédiées d'Antarctique.

### Tableau récapitulatif des oblitérations des expéditions 1957 / 1967 :

La nomenclature employée des cachets (type c, e, etc...) provient de l'ouvrage « Des Açores à la Nouvelle Zélande », Roularta Books , Belgique, 2005, p. 358)

<u>Type</u>	<u>1<sup>ère</sup> date connue</u>	<u>dernière date connue</u>	<u>illustr.</u>
c (ZUIDPOOLBASIS en un mot)	26 décembre 1957 (possible)	3 février 1965	9
e (ZUIDPOOL BASIS en 2 mots)	fin 1959	14 janvier 1965	14
f (ZUIDPOOL BASIS en 2 mots) avec cercle déformé	14 janvier 1965	25 janvier 1965	15
g KONING BOUDEWIJN BASIS BASE ROI BAUDOUIIN (2 mm)	fin 1965	15 février 1967	18
h KONING BOUDEWIJN BASIS BASE ROI BAUDOUIIN (1,5 mm)	fin 1965	15 février 1967	19



Illustration 22 : Photo de l'hélicoptère de la base pendant l'expédition de 1965.

## II. Courrier de la base Princesse Elisabeth

Après avoir été un des pays pionniers dans l'exploration de l'Antarctique, la Belgique tombe en léthargie en ce qui concerne son activité polaire après la fermeture définitive de la base Roi Baudouin en 1967. A part de deux expéditions Belgo – Néerlandaises en 1966 et 1967, et une expédition Belgo-Sudafricaine en 1968, plus rien ne se passe.

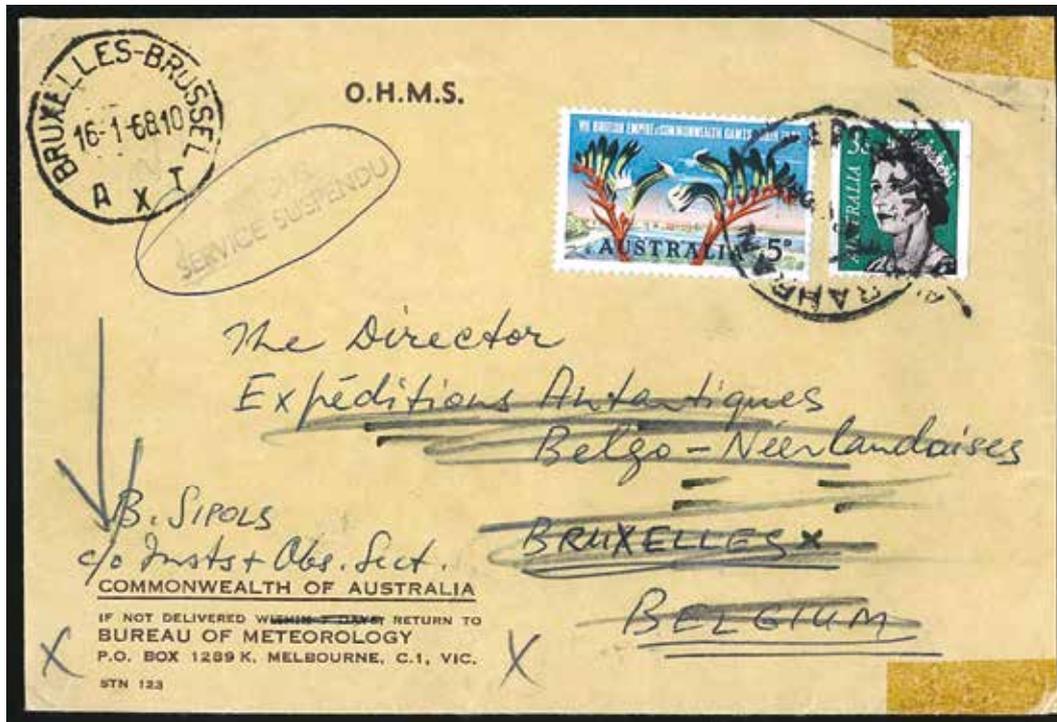


Illustration 23 :

Lettre envoyée fin 1967 vers l'expédition Belgo-Néerlandaise. car la base Roi Baudouin était déjà fermée, à l'arrivée à Bruxelles X le 16 janvier 1968 la lettre a été retournée à l'expéditeur.

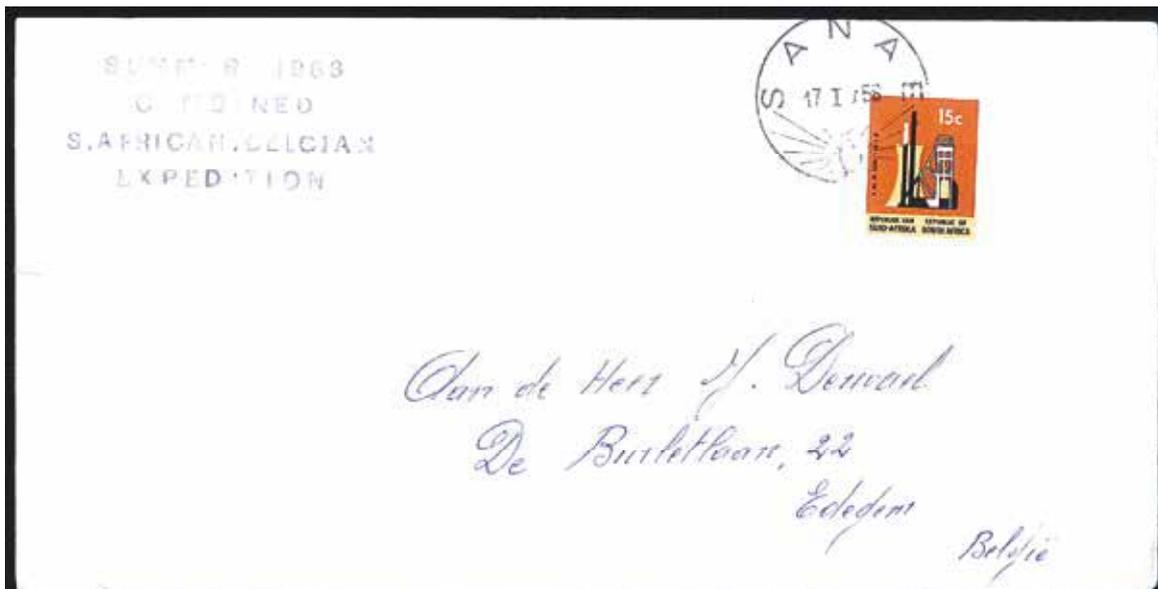
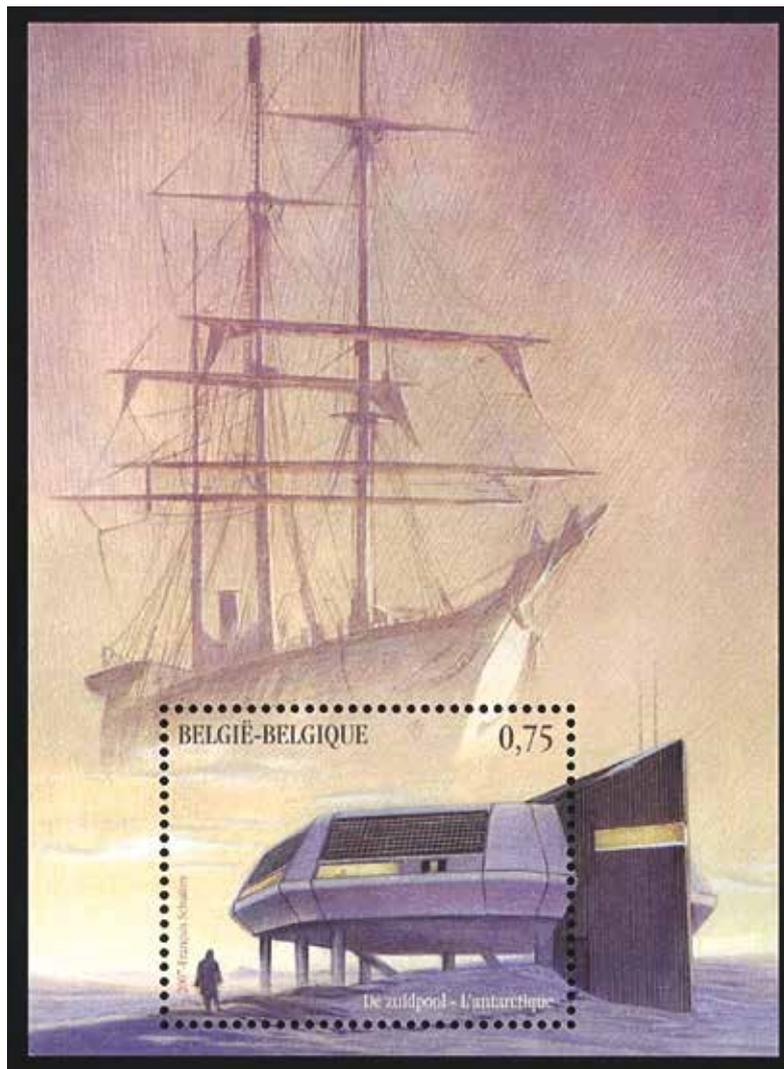


Illustration 24 : Lettre envoyée par l'expédition Belgo-Sud-Africaine le 17 janvier 1968.

Il faudra attendre près d'une vingtaine d'années pour que le gouvernement belge décide lors d'un conseil des ministres du 6 février 2004 de la construction d'une nouvelle station en Antarctique. Cette station prendra le nom de base Princesse Elisabeth et sera construite à l'occasion de l'Année Polaire Internationale 2007 / 2008. Cette base tourne définitivement le dos aux énergies coûteuses.

*Illustration 25 :*

*Bloc « Princesse Elisabeth » par François Schuiten  
émis le 16 juin 2007.*



Une première mission de reconnaissance afin de déterminer l'emplacement idéal de la nouvelle base est organisée en 2004 sous la conduite d'Alain Hubert et en collaboration avec l'Institut National Japonais pour la Recherche Polaire. La base de recherche est située à quelque 180 kilomètres de l'ancienne base Roi Baudouin.

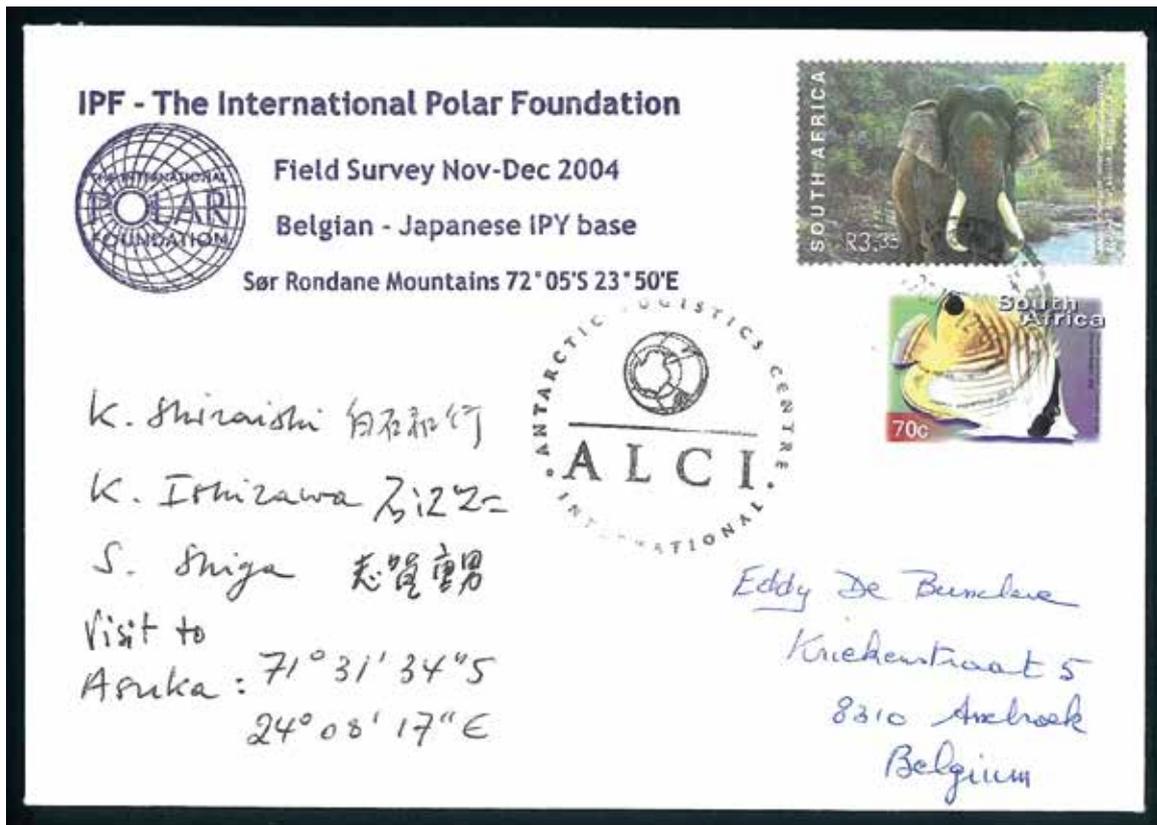


Illustration 26 : Courrier de la première expédition de l'exploration, une expédition belgo-japonaise, datée du 26 novembre 2004.

Une deuxième expédition, BELARE 2005 (Belgium Antarctica Research Expedition), a reprise la route de l'Antarctique en novembre 2005 suivie l'année suivante d'une troisième expédition.

Illustration 27 : Courrier de l'expédition d'exploration BELARE 2005, du 13 décembre 2005.





Illustration 28 :

Courrier de l'expédition de l'exploration BELARE 2006, signé par les membres de l'expédition et oblitéré le 21 février 2008. Première utilisation de la griffe officielle de la base Princesse Elisabeth.



Illustration 29 : Photo prise en 2006 ou 2007 de la tente de l'expédition BELARE 2006.

C'est en 2007 que la construction proprement dite a commencé. Tout au long de l'année 2007, la base a été dans un premier temps construite à Bruxelles afin d'être testée et montrée au grand public. Des dizaines de milliers de visiteurs à cette occasion ont eu la possibilité de se croire à la tête d'une expédition polaire. Les pièces détachées de la base partent par bateau du port d'Anvers le 6 novembre 2007. La construction s'étalait tout au long des étés arctiques 2007/2008 et 2008/2009 et était réalisée par les expéditions BELISSIMA 2008 et 2009. Elles renforçaient les effectifs des expéditions scientifiques BELARE 2008 et 2009. Enfin, le 15 février 2009, on a finalement pu fêter l'ouverture officielle de la base. Elle a été conçue pour être en exploitation pendant une vingtaine d'années.



Illustration 30 :

Enveloppe commémorative du 5 septembre 2007 avec signature du chef du projet Prof. Berger et du chef de l'expédition, Ken Petersen.

Cette enveloppe était vendue à Bruxelles en 2007, où la base Princesse Elisabeth était montrée provisoirement au grand public.



Illustration 31 :

Courrier de BELARE 2007 du 19 décembre 2007, emmené par un vol d'approvisionnement (signé par le pilote) en provenance d'Afrique du Sud et oblitéré CAPE MAUL le 27 décembre 2007.



Illustration 32 :  
 Courrier de l'expédition Belissima 2008, signé par les membres de cette expédition.

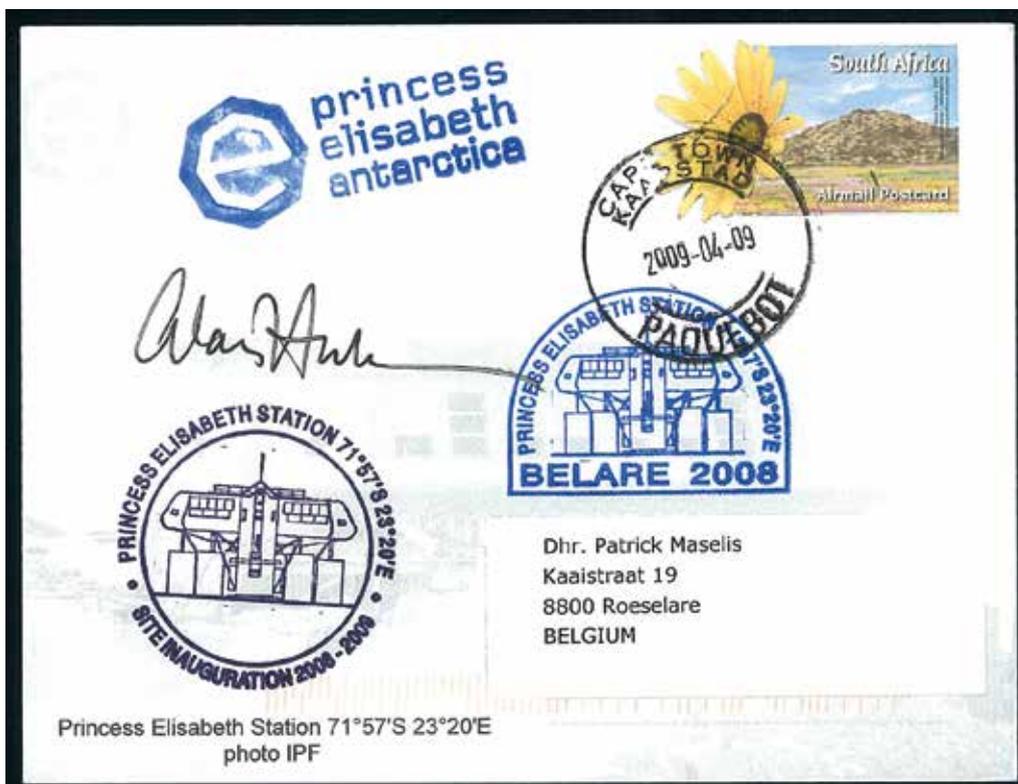


Illustration 33 :  
 Courrier de l'expédition BELARE 2008, signé par le chef de l'expédition, Alain Hubert et daté du 9 avril 2009.

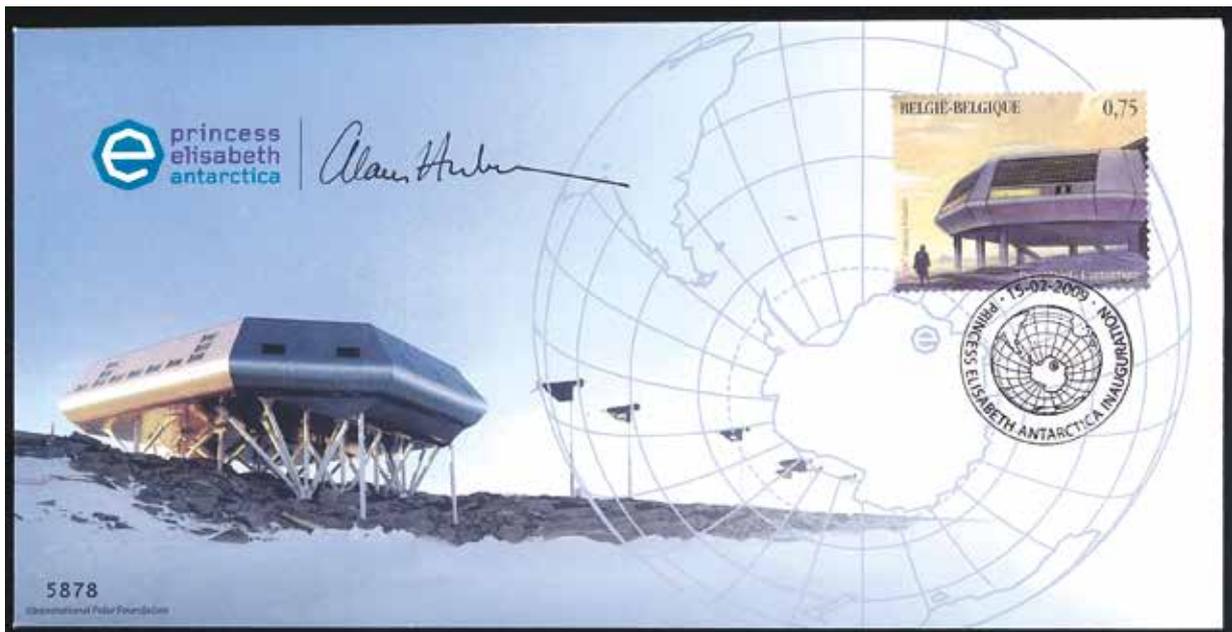


Illustration 34 :  
Carte postale commémorative avec cachet du premier jour d'ouverture de la base Princesse Elisabeth le 15 février 2009, signé par le chef de l'expédition, Alain Hubert.

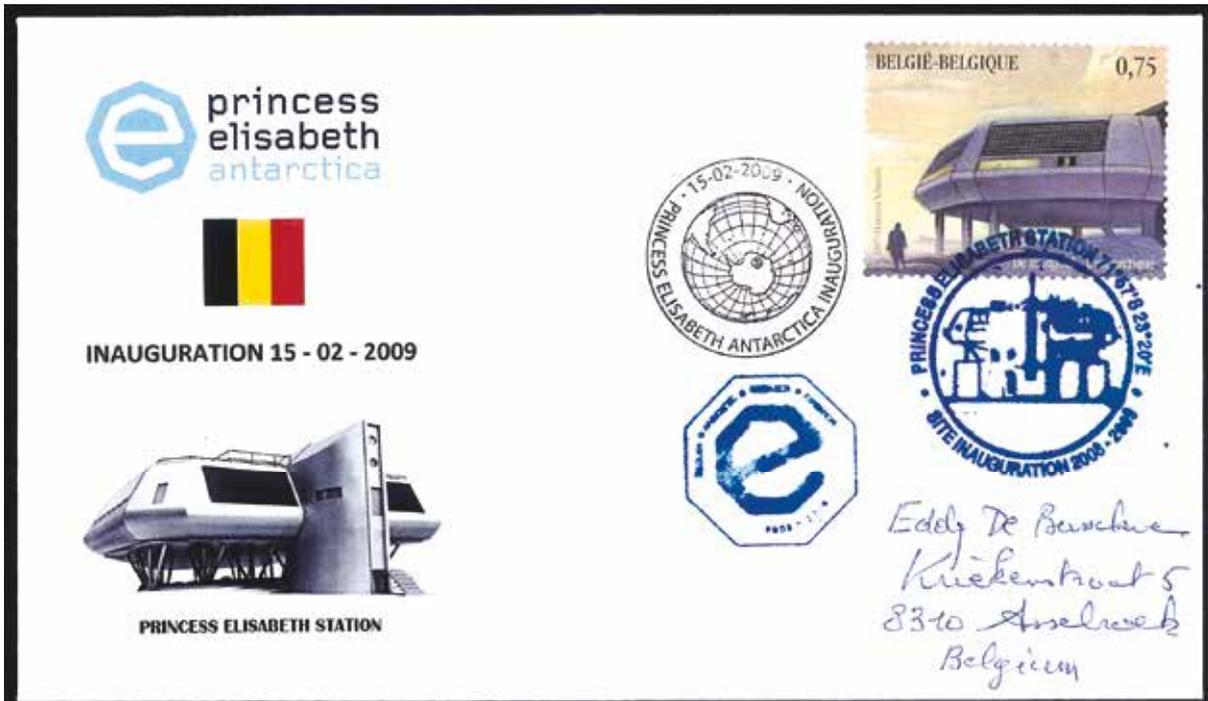


Illustration 35 :  
Enveloppe illustrée commémorative de l'ouverture de la base le 15 février 2009.

## Karelië, tussen Rusland en Finland

### Guy Coutant

Karelië – Karjala in het Fins – is een streek van Noord-Europa, ten noorden van St. Petersburg, thans verdeeld tussen Rusland en Finland. Het grootste deel ervan maakt nu deel uit van de Russische federatie met inbegrip van de twee grootste meren van Europa: het Ladoga-meer en het Onega-meer. Het kleinere westelijk deel bestaat uit de twee Finse provincies Zuid-Karelië en Noord-Karelië.

Tot 1917 was Finland een Russische provincie, maar met de val van het tsarenrijk in maart 1917, , ontwaakten de separatistische tendensen en begon er een echte onafhankelijkheidsstrijd. Wanneer de “bolsjeviken” van Lenin begin november 1917 aan de macht kwamen in Rusland, profiteerde Finland van de chaos, uitgelokt door de eerste wereldoorlog en de Russische revolutie, om op 6 december 1917 de onafhankelijke Finse republiek uit te roepen. Rusland erkende deze onafhankelijkheid op 3 januari 1918. De vroegere begrenzingen werden bewaard, en zo komt het dat het grootste deel van Karelië bij Rusland bleef spijts het feit dat de meerderheid van de bevolking ethnisch en taalkundig gezien Fins was.

Dit was een doorn in het oog van veel Finnen die hoopten te kunnen gebruik maken van de burgeroorlog in het Rusland van Lenin, om Karelië volledig in te lijven bij Finland. En zo staken een duizendtal Finse vrijwilligers, onder leiding van Gunnar von Hertzen, de grens over op 21 april 1919.



Gunnar von Hertzen (uit Wikipedia)

De troepen werden verdeeld in drie kolonnen, die naar het oosten oprukten Ze namen de stad Aunus (= de Finse naam van Olonetz) in. Maar de hoop die de Finnen koesterden om de Kareliëse lokale bevolking mee te krijgen, bleek een ijdele hoop. Zeer vlug namen de troepen van het Rode leger het initiatief in handen en dreven de Finse vrijwilligers terug. In de herfst van 1919 was het Aunus-avontuur reeds afgelopen.

Meer om publiciteit te maken voor hun actie dan uit postale noodzaak gaven de Finnen tijdens hun bezetting van Aunus zegels uit: een reeks van 8 Finse zegels met de opdruk "Aunus". Deze zegels werden uitgegeven op 7 juli 1919, en ze bleven geldig tot 15 oktober. Ze dienden vooral om geld op te brengen ten gunste van het vrijwilligersleger.



De Finse zegels met opdruk "Aunus", geldig van 7 juli tot 15 oktober 1919.



"Filatelistische" brief met vijf Aunus-zegels. Uit de 'Finland Hellman Auction'

De oplage van de twee grote waarden was uiteraard zeer laag: 1500 voor de 5 M., en 1100 voor de 10 M. Dit heeft als gevolg gehad dat het aantal vervalsingen zeer hoog is, vooral omdat de opdruk zeer gemakkelijk na te bootsen is. Een grondige expertise met degelijk certificaat is dus noodzakelijk.





Echt gelopen brief met zegels van Noord-Ingrië (Veiling H. Koehler van 27 maart 2010)

Op 2 augustus 1920 gaf de “onafhankelijke staat Noord-Ingrië” een tweede reeks uit, met afbeeldingen van het lokale dagelijkse leven.



Wapenschild



De graanoogst



Ploegende boer



Melkende boerin



Aardappeloogst



Verwoeste kerk



Citer spelende boeren

Deze zegels, waarvan er eveneens talrijke vervalsingen bestaan, werden hoofdzakelijk uitgegeven om propaganda-redenen en om de staatskas te spijzigen. Men schat dat de verkoop van zegels en bankbriefjes aan internationale, meestal Europese verzamelaars, verantwoordelijk was voor 70% van de inkomsten van de staat.

Dat het om een belachelijk kleine republiek ging, bewijzen volgende cijfers: het gebied was 30 km<sup>2</sup> groot, en bestond uit een enkele dorpen met samen... iets meer dan 400 inwoners.

Er was maar één postkantoor, en dus is er maar één enkele afstempeling gekend, nl. deze van Kirjasalo.



Datumtempel van Kirjasalo

Aan het hoofd van de "staat" stond een Fins officier, kolonel Georg (Yrjö) Elfvingren. Zijn loon als "staatsheofd" werd betaald met postzegels: 9000 exemplaren van de 5, 10, 25 en 50 p., en 2500 exemplaren van de 1 M., alles samen goed voor 10.600 M. Hij kon die zegels dan met winst doorverkopen aan verzamelaars, vooral Nederlanders...

Elfvingren werd in 1927 terechtgesteld in de Sovjet-Unie.



Georg Elfvingren (uit Wikipedia)

Het verdrag van Tartu, ondertekend op 14 oktober 1920 tussen Finland en Rusland, stelde definitief de landsgrenzen vast, en op 5 december 1920 kwam er officieel een einde aan de "onafhankelijke Republiek Noord-Ingrië".

Maar in Oost-Karelië dat deel uitmaakte van de Sovjet-Unie, groeide het ongenoegen als gevolg van de armoede, de hongersnood, de onderdrukking en de beknutting van elke vrijheid. Op 6 november 1921 kwamen de Oost-Kareliërs in opstand, gesteund door vrijwilligers vanuit Finland.

Na aanvankelijke successen en zware gevechten in de winter van 1921-1922, moesten ze wijken voor het Rode leger. In februari 1922 was Karelië weer in de handen van de Sovjets. De opstandelingen hadden gerekend op de steun van het Finse leger. Maar de Finse autoriteiten, gebonden door het recente verdrag van Tartu, hebben zich afzijdig gehouden.

De opstandelingen gaven een reeks van 15 zegels uit, met een frankeerwaarde van 5 p. tot 25 M. Zij tonen het wapenschild van Karelië (een beer) met het opschrift "KARJALA".

De zegels werden uitgegeven in Uhtua op 31 januari 1922. Gezien de oorlog voorbij was op 16 februari, konden deze zegels dus slechts een tweetal weken in gebruik zijn. Onnodig te zeggen dat er enorm veel vervalsingen zijn en dat echt gelopen stukken in deze twee weken uiterst zeldzaam zijn.



De vier grote waarden van de zegels van Karelië van 31 januari 1922



“Filatelistische” brief met zegels van Karelië, van 3 februari 1922  
(uit de veilingen David Olson , www.numones.com)

Karelië werd vanaf 1923 de *Sovjetrepubliek Karelië* in het kader van de Sovjet-Unie. Deze toestand bleef ongewijzigd tot in 1939.



1941: zegels van de Sovjet-Unie met het wapenschild van de Sovjetrepubliek Karelië

De problemen tussen de Sovjet-Unie en Finland herbegonnen in oktober 1939. De Sovjet-Unie eiste een stuk van het Finse Karelië op en viel hiervoor op 30 november 1939 Finland binnen. Tegen alle verwachtingen in, en zonder enige buitenlandse hulp, bleef Finland gedurende de winter weerstand bieden en moest zich pas gewonnen geven op 13 maart 1940. Grote delen Fins grondgebied gingen verloren ten gunste van de Sovjet-Unie. 400.000 Inwoners vluchtten uit de bezette gebieden naar Finland.

De toestand bleef dan status quo tot in 1941. Uit terechte vrees hetzelfde lot te ondergaan als de Baltische staten Estland, Letland en Litouwen die ingelijfd waren bij de Sovjet-Unie, vroeg Finland de steun van Duitsland. Met Duitse steun werd Karelië in 1941 door het Finse leger, onder leiding van maarschalk Carl Gustaf Mannerheim, terug heroverd op de Russen.



1937 & 1952: Finse zegels met maarschalk Carl Gustav Mannerheim

De Finse militaire administratie van Karelië gaf zegels uit voor het gebied. Het zijn Finse zegels met de opdruk “ITÄ-KARJALA / Sot. hallinto” (= militaire administratie van Oost-Karelië). De eerste zegels, met zwarte opdruk, verschenen op 1 oktober 1941. Dezelfde zegels werden één maand later uitgegeven met een donkergroene opdruk.



1 oktober 1941: eerste zegels van het bevrijde Oost-Karelië

Op 20 februari 1942 volgden nieuwe, gelijkaardige opdrukken op twee reeksen van zes zegels van Finland: de reeks ter ere van maarschalk Mannerheim en de reeks ter ere van president Risto Ryti. En op 1 maart 1943 werd een eigen zegel uitgegeven met de vermelding “ITÄ-KARJALA / Sot. hallinto”. Deze zegel vertoont het wapenschild van Karelië, een rechtstaande beer met zwaard, en werd verkocht met een toeslag van 1,50 M. voor de oorlogsslachtoffers.



20 februari 1942: de Mannerheim-reeks met opdruk voor Karelië

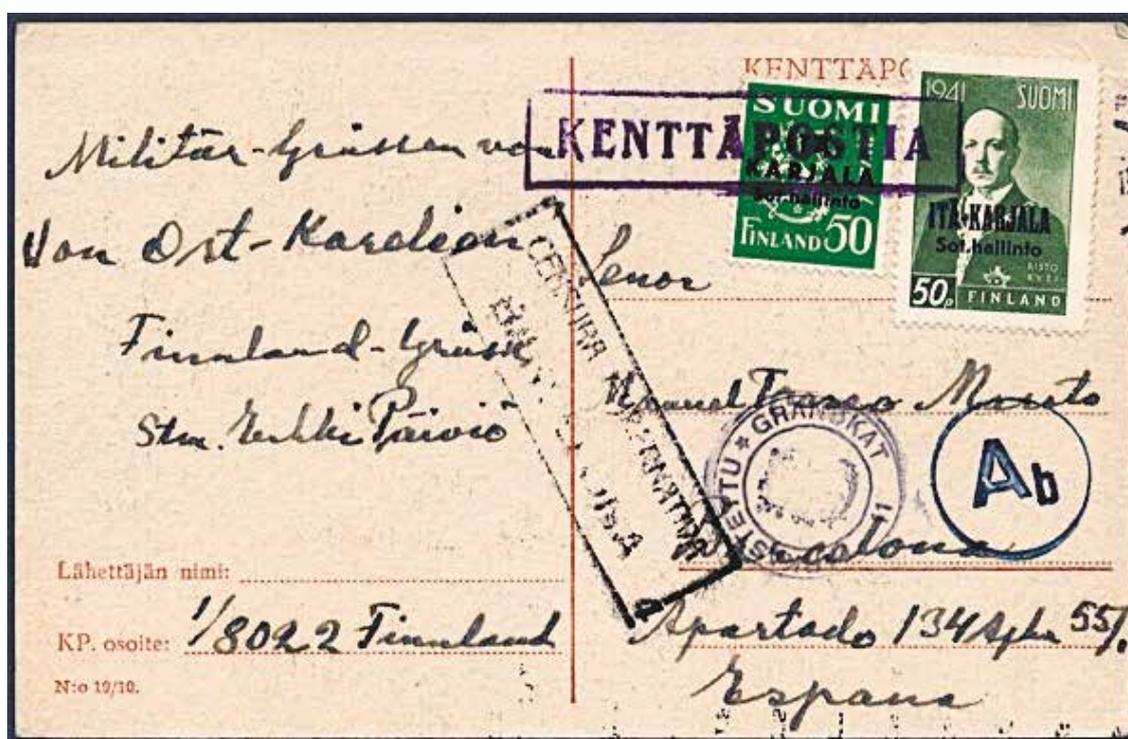


20 februari 1942: De Risto Ryti-reeks met opdruk voor Karelië



1 maart 1943: speciale zegel voor Karelië, met het wapenschild

Alhoewel deze bezettingszegels uitgegeven werden in een vrij grote oplage – ongebruikt zijn ze absoluut niet duur – was het postgebruik ervan zeer beperkt, en de echt gelopen stukken zijn toch zeldzaam. Meestal gaat het om filatelistisch maakwerk.



Echt gelopen stuk met opdrukzegels van Karelië (uit de Christoph Gärtner-veiling van oktober 2013)

De ineenstorting van het Duitse Rijk in 1944 luidde een nieuw Russisch offensief in, en in juni 1944 werden de Finse leiders Ryti en Mannerheim gedwongen tot onderhandelingen met Stalin. Die leidden tot de vrede van Moskou, ondertekend op 19 september 1944.

Met dit verdrag werden de grenzen hersteld zoals zij waren vastgelegd in 1940 na de “winteroorlog”. Daarbij verloren de Finnen nog een supplementair gebied, nl. Petsamo, dat toegang verleende tot de Noordelijke IJszee.

De toestand is sindsdien ongewijzigd gebleven met het grootste deel van Karelië nog steeds in Russische handen. Maar de ineenstorting van het communisme heeft de latente spanningen tussen beide landen flink doen afnemen.

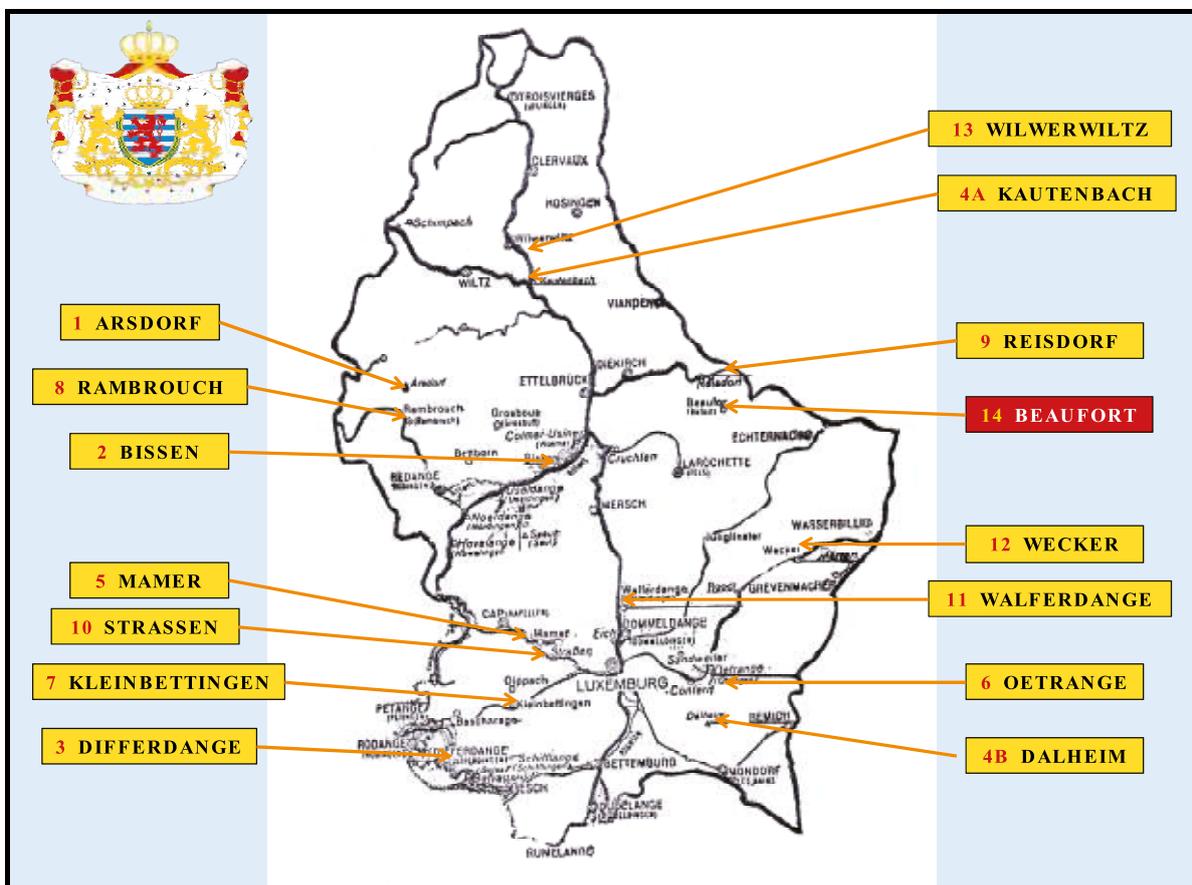
## De "RELAIS" stempels van het Groot Hertogdom LUXEMBURG

Hubert De Belder

Zijn de relais stempels van België een zeer bekend en een zeer geliefd verzamelgebied, dan kan men zeker stellen dat de RELAIS stempels van Luxemburg eerder een onbekend verzamelgebied is, gekend door enkele specialisten... In tegenstelling met België, waar er werkelijk een overvloed bestaat aan verscheidenheid en aantal relais stempels, is het aantal relais stempel van Luxemburg beperkt tot 14 en zijn als dusdanig zeker niet gemakkelijk te vinden... Het gebruik van deze stempels situeert zich in de periode van midden de jaren 70 tot het einde der jaren 90 van de 19<sup>de</sup> eeuw.

Van de Luxemburgse 'BriefträgerAnstalten', die allen met een ontwaardingsstempel voorzien waren, hadden de meesten van begin aan een normale datunstempel met plaatsnaam, doch 14 'BriefträgerAnstalten' (relais) hadden een bijzondere dubbelcirkelstempel, Ø 25,5 mm / 15 mm., zonder naam van de gemeente, doch met de vermelding "POSTES \* RELAIS N° \*" en genummerd van 1 tot 14.

### Geografische ligging van de "RELAIS" kantoren



Overzicht en data van de kantoren

RELAIS	PLAATS	KANTOOR	UITERSTE GEZIENE DATA
1	ARSDORF	<i>Relais : 19.6.1880 tot 20.2.1891 + service des colis : 04.7.1880</i>	7.9.1883
2	BISSEN	<i>Relais : 01.8.1880 tot 31.7.1895 + agence aux colis : 22.7.1880</i>	7.11.1882 1.4.1891
3	DIFFERDANGE DIFFERDINGEN	<i>Relais : 4.4.1878 tot 31.7.1884</i>	27.11.1882 3.8.1883
4 A	KAUTENBACH	<i>Relais : 1.1.1876 tot 31.3.1883</i>	
4 B	DALHEIM	<i>Relais : 1.4.1883 Agence aux colis : 4.2.1891</i>	22.3.1884
5	MAMER	<i>Relais : 1.7.1879 tot 31.1.1898</i>	24.2.1882 19.5.1891
6	OETRANGE ÖTRINGEN	<i>Relais : 1.9.1866 tot 31.1.1893 Agence aux Colis (Station) : 1.7.1873</i>	17.10.1888
7	BETTINGEN KLEINBETTINGEN	<i>Relais : 1.5.1877 tot 1.4.1885</i>	13.10.1882 28.5.1884
8	RAMBROUCH	<i>Relais : 19.6.1880 tot 1.3.1891 + service des colis : 19.7.1880</i>	9.6.1882 26.4.1888
9	REISDORF	<i>Relais : 1.2.1879 tot ... Agence aux Colis (Station):22.7.1880</i>	6.11.1881 31.7.1891
10	STRASSEN	<i>Relais : 20.2.1878 tot 10.2.1893 Agence aux Colis (Station) : 1.1.1881</i>	10.6.1882
11	WALFERDANGE WALFERDINGEN	<i>Relais : 6.4.1876 tot 1.4.1901</i>	14.9.1882 29.11.1889
12	WECKER	<i>Relais : 1.10.1879 tot 1.4.1884</i>	12.10.1881 30.1.1882
13	WILWERWILTZ	<i>Relais : 23.3.1867 tot 1.1.1902</i>	10.12.1882 23.9.1885
14	BEAUFORT BEFORT	<i>Relais : 1.6.1889 tot 1.8.1891</i>	1.6.1889

## Bijzonderheden

“POSTES \* RELAIS N° 4 \*” is de enige stempel welke achtereenvolgens aan twee gemeenten werd toegekend :

-Eerst aan KAUTENBACH in 1876 en vervolgens in 1883 aan DALHEIM.

En dan is er nog de fameuse “POSTES \* RELAIS N° 14 \*” ....

Tot voor kort kon men in de, schaarse, literatuur betreffende deze RELAIS stempels altijd vernemen dat er slechts 13 van deze stempels gebruikt werden, zoals het postvoorschrift Nr. 2906 Artikel 7 van 9 augustus 1881 trouwens bevestigde.

### POST – INSTRUCTIONEN

N° 115

9 August 1881

N° 2906 .....Postanstalten ....

*Art. 7. - ...werden den Briefträger-Anstalten (Relais), welche bis heute Datum- oder Siegelstempel nicht besitzen, diese Dienstutensilien ebenfalls zur Verfügung gestellt.*

*Die neuen Datumstempel tragen nicht den Namen des betreffenden Relais, sondern blos eine Ordnungsnummer und zwar in der nachstehende Reihenfolge :*

*ARSDORF, No 1, BISSEN, No 2, DIFFERDINGEN No 3, KAUTENBACH No 4, MAMER No 5, OETRINGEN No 6, KLEIN-BETTINGEN No 7, RAMBROUCH No 8, REISDORF No 9, STRASSEN No 10, WALFERDINGEN No 11, WECKER No 12 en WILWERWILTZ No 13.*

*Die Stempel der übrigen Relais – Anstalten werden auch ferner beibehalten. Die neuen Siegelstempel sind mit Ortsnamen und Posthorn versehen.*



Gedurende de periode van 1881 tot 1889 werd de briefwisseling van BEAUFORT (BEFORT) via de RELAIS N° 9 van REISDORF verstuurd. Op 01.06.1889 ontving BEAUFORT dan zelf een RELAIS stempel met het nummer 14, welke in werking is gebleven tot 1891.

Het is slechts 78 jaar later, in 1967, dat men deze stempel ontdekt heeft ....!!!! De Heer PESCH was de gelukkige ontdekker, zodat men wel kan zeggen dat deze “POSTES \* RELAIS N° 14 \*” tot de grote stempelzeldzaamheden van Luxemburg behoort.

## Voorbeelden

### POSTES RELAIS N° 2 : BISSEN



Postwaardestuk van “ANVERS 18 OCTO 1888” naar  
“POSTES \* RELAIS N° 2 \* / 19.10.88” te BISSEN

### POSTES RELAIS N° 4 : DALHEIM



Postwaardestuk met repiquage  
“Edouard VELTER, Notaire DALHEIM”  
met vertrekstempel “POSTES \* RELAIS  
N° 4 \* / 22.3.84” van DALHEIM.

## POSTES RELAIS N° 5 : MAMER



Postwaardestuk van “LUXEMBOURG – GARE 1891”  
naar een rode “POSTES \* RELAIS N° 5 \* / 19.5.91” van MAMER

## POSTES RELAIS N° 8 : RAMBROUCH



Postwaardestuk van “POSTES \* RELAIS N° 8 / 1.10.86”  
van RAMBROUCH naar REDANGE

**POSTES RELAIS N° 9 : REISDORF**



Brief van REVIN via franse ambulant ‘convoyeur ligne’ “GIVET à CHARLEVILLE 1881” en “DIEKIRCH” naar “POSTES \*RELAIS N° 9 \* / 27.11.81” (REISDORF) en doorgestuurd “Retourner à Forges – lez – Chimay” via Luxemburgse ambulant “ULFLINGEN / LUXEMBURG” en “CHIMAY”

## POSTES RELAIS N° 11 : WALFERDINGEN - WALFERDANGE



Postwaardestuk uit HEISDORF bij WALFERDANGE (WALFERDINGEN)

“POSTES \*RELAIS N° 11 \* / 19.1.84” naar GENT

### Literatuur

- *Handbuch der Briefmarkenkunde ; LUXEMBURG : Hans von RUDOLPHI*
- *Les cachets sur les timbres Luxembourgeois de 1852 – 1945 : Jos KOETZ*
- *Moniteur du Collectionneur, 15. Dezember 1970*
- *Catalogue des Timbres à date des bureaux du Gr. D. de LUXEMBOURG : F.S.P.L. 1981*
- *Belgische Filatelie aan de Rijn : Bulletin FAR 10/89, 6/90 en 6/91 : Hubert DE BELDER*

## Le courrier du Groupe belge des Autos Canons Mitrailleuses en Russie ( 1915 – 1918 )

Témoignage de son odyssée et de l'histoire postale de la mutation de l'Empire

par Jacques PIROTTE

### Mémento chronologique fondé sur une présentation en parallèle du courrier et des événements :

✉ En pages impaires : **186 communications postales**, datées et localisées, offrent en continuité le jalonnement du vécu du Corps expéditionnaire A. C. M. en Russie durant trois années de la Grande Guerre. Ce témoignage, écrit par une centaine de correspondants identifiés dans leurs diverses fonctions, révèle le caractère structuré d'une unité blindée belge d'avant-garde restée autonome au sein d'une Armée russe de plus de 2 millions de mobilisés... ! Au cœur du conflit, l'acheminement postal de cette mémoire collective dévoile l'émouvante odyssée de ce Groupe de 400 militaires volontaires ! Si les messages ne sont guère évocateurs, la multiplication des marques de temps, lieux et censures fournit des repères inespérés pour associer la recherche de corrélations avec les événements ...

✉ Pages en vis-à-vis : **250 pièces documentaires** (extraites de Fonds d'Archives, carnets de campagne, cartes des lieux, renseignements privés ou publiés...), sont associées pour restituer avec authenticité le contexte historique.

Les péripéties s'y succèdent. L'accès du plus grand pays de la Terre se fait seulement par la voie Arctique ou via les pays neutres scandinaves au risque du blocus hivernal ; le front est situé aux confins opposés du pays et en territoire ennemi. Le régime impérial russe se fragilise et sombre dans les révolutions, la débâcle militaire et la guerre civile. Finalement le rapatriement impose un tour du monde via la glaciale Sibérie, la Chine et les U.S.A. !

Publication avec l'appui de l'Académie de Philatélie de Belgique' et de 'LA MARQUE POSTALE' de Verviers, Avec l'accueil du 'Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire' et le soutien de l'asbl 'TANK MUSEUM', Bruxelles

## De briefwisseling van het Belgische ACM Pantserkorps in Rusland (1915 – 1918)

Getuigenis van de zwerftocht en de postgeschiedenis bij de veranderingen in het rijk der Tsaren door Jacques PIROTTE

### Gelijklopende voorstelling van de briefwisseling en van de gebeurtenissen:

✉ Op de oneven bladzijden : **186 postzendingen**, gedateerd en gelokaliseerd, geven in volgorde de bakens in de belevenissen van het Expeditiekorps van ACM-Pantserauto's in Rusland gedurende drie jaren. Deze getuigenis werd geschreven door een honderdtal verslaggevers, elk geïdentificeerd in hun functie. Zij onthult de gestructureerde opbouw van een Belgische gepantserde eenheid in de voorhoede, die onafhankelijk gebleven is binnen het Russisch leger van meer dan twee miljoen gemobiliseerden... !

Midden in het conflict, de verzending met de post van dit collectief geheugen vertelt de aangrijpende zwerftocht van deze kleine Groep, beperkt tot 400 militaire vrijwilligers ! Zelfs als de berichten nauwelijks iets beschrijven, dan is er het veelvoud aan stempels, plaatsen en censuurmerken op de verzamelde briefwisseling dat een rijkdom aan onverhoopte aanknopingspunten levert voor het onderzoek met betrekking tot de gebeurtenissen...

✉ Op de pare bladzijden : **250 bewijsstukken** (uit Archievenfonds, campagne-boekjes, geografische kaarten uit die tijd, persoonlijke of gepubliceerde inlichtingen...), werden zorgvuldig aan elkaar gelinkt om de historische context goed weer te geven. De onverwachte wendingen volgen elkaar snel op. De toegang tot het grootste land ter wereld was enkel mogelijk langs de Noordelijke IJzsee of via de neutrale Scandinavische landen met risico van een winterse blokkade. Het strijdtoneel bewoog zich op de uiterste grenzen van het land en in gebieden van de vijand. Het Russische keizerlijke regime verzwakte en verging in revoluties, de militaire instorting en de burgeroorlog... Uiteindelijk gebeurde de terugkeer via het ijskoude Siberië en een reis om de wereld via China en V.S.

Uitgave ondersteund door de 'Belgische Academie voor Filatelie' en 'LA MARQUE POSTALE' van Verviers., Met welkome steun van het 'Koninklijk Museum van het Leger en de Krijgsgeschiedenis' en met steun van de vzw 'TANK MUSEUM', Brussel

### Commande – Bestelformulier :

Recueil de 380 pages A4, en couleurs, relié sous couverture dure, disponible fin mars 2014  
Een werk van 380 blz. A4, in kleur, ingebonden met harde kaft, beschikbaar vanaf 25/3/14

Prix : 40 €  
Prijs :

- Achat direct / Rechtstreeks : **Shop MRA / KLM, 3, parc du Cinquantenaire / Jubelpark 3, Bruxelles / Brussel**
- Par voie postale / langs de post : **Jacques Pirotte, Avenue des Linaigrettes, 1, 4801 Verviers**  
avec frais d'envoi postal / Verzendkosten (port & emballage /verpakking) : 8 €

### Avis important / Belangrijk bericht :

Veillez toujours confirmer votre commande **avec vos coordonnées par voie postale** ou **e-mail** vers :  
Gelieve uw bestelling van het boek steeds te sturen **met contactadres via brief** of **e-mail** naar :

[jacquespirotte+acm@gmail.com](mailto:jacquespirotte+acm@gmail.com)

Paiement / Betaling VIA :

IBAN **BE91 0017 2069 0676**  
BIC **GEBABEBB**

## Depuis plus de 1000 jours, première lettre A.C.M. postée hors de Russie !

### ✉ Extraits d'une longue lettre de Marcel Thiry expédiée de Kharbine en Chine

Kharbine, 3 avril 1918

Je puis enfin, mes chers parents et ma chère Rosa, renouer avec le monde civilisé et, **pour la première fois depuis les événements de novembre, vous envoyer une lettre qui ait quelque chance de vous parvenir.** Oscar aura télégraphié d'Angleterre en Hollande, lorsqu'il y sera passé en rentrant en France, au mois de février. Vous savez donc sans doute que, à peu près complètement remis de sa terrible blessure, il a rejoint la base de l'armée, où une prolongation de convalescence lui aura sans doute été accordée. [...] Mais je n'ai aucune nouvelle de lui, et je ne pourrais d'ailleurs pas en avoir.

En effet, immédiatement après son départ, les Bolcheviks ont pris Kiew aux Ukrainiens, et ça a été une semaine d'une inouïe sauvagerie. Ce qu'on voit au front n'est rien à côté de ces horreurs. Puis, dès que le calme a été rétabli, le corps des autos-canon, qui avait depuis décembre l'ordre de rentrer en France, a quitter Kiew ; et, comme l'avancée allemande menaçait les communications par le nord, c'est par Moscou, Vologda et le Transsibérien que nous avons fait la route. **Quarante jours de chemin de fer** et ce n'est pas fini. [...]

**Nous connaissons depuis quatre jours la vie extraordinaire de Kharbine,** ville cosmopolite ou plutôt réunion de trois ou quatre villes où les civilisations de l'Ouest et de l'Est se rencontrent et se heurtent avec de disparates rapprochements. Imaginez notre joie, à nous qui ne connaissions depuis des mois que l'effrayante misère où la Russie est réduite, lorsque nous avons retrouvé ici l'abondance et la vie large du temps de paix. **Les Chinois, vous le savez, ont repris, pour assurer la sécurité de la ligne, cette bande de territoire qui longe le Transsibérien depuis Mandchouria** et qui avait été concédée à la Russie, par un bail de 99 ans, après la guerre russo-japonaise. **Nous sommes donc en Chine,** c'est-à-dire dans un pays qui n'a pas souffert de la guerre, [...] Pourtant, Kharbine ne manque pas d'intérêt avec sa population grouillante d'aventuriers et d'industriels plus ou moins pirates, ses rues où les pousse-pousse d'Extrême-Orient croisent les "droschikis" russes, et cette ville chinoise qui est inimaginable de saleté, où l'on ne s'aventure qu'en plein jour, [...]

Le vice dans ce décor repoussant, quel cauchemar ! A côté de cette fourmilière asiatique, la nouvelle ville, avec ses consulats, son hôtel des douanes, ses grands bâtiments où flottent tous les pavillons du monde - [...]

**Nous ne devons faire qu'un très court séjour ici ; dès que nous saurons à quel port d'embarquement nous devons trouver un bateau, nous quitterons Kharbine. Mais nous ne savons pas encore si notre rapatriement se fera par l'Amérique, par Suez ou même par le Cap de Bonne Espérance.**

J'aurais voulu vous télégraphier d'ici, mais le télégramme coûte cinq roubles le mot, et, à ce prix-là, ma solde de trois semaines aurait à peine été suffisante pour vous envoyer deux lignes. [...]

J'espère que mes lettres vous parviendront plus régulièrement, et que je recevrai aussi plus souvent de vos nouvelles. Et je vous embrasse tous les trois, en attendant, de tout cœur.

Marcel

*J'apprends à l'instant qu'un écho du "Petit Parisien" signale l'arrivée en France d'Oscar, de Constant le Marin [...] et de deux autres de nos grands blessés.*

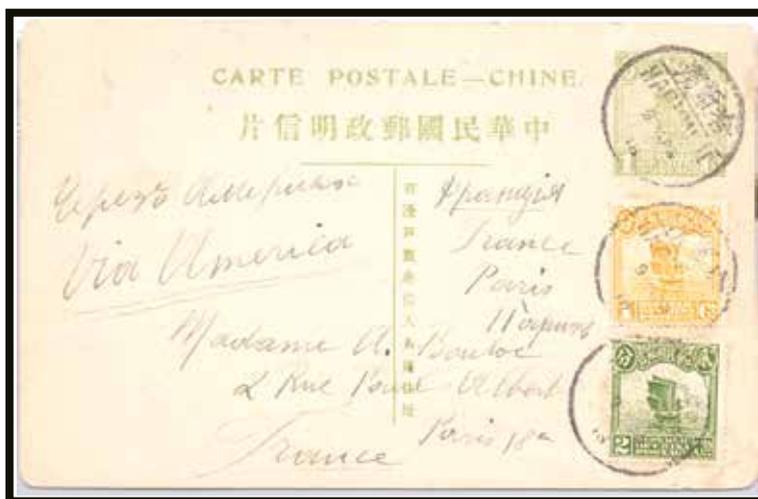
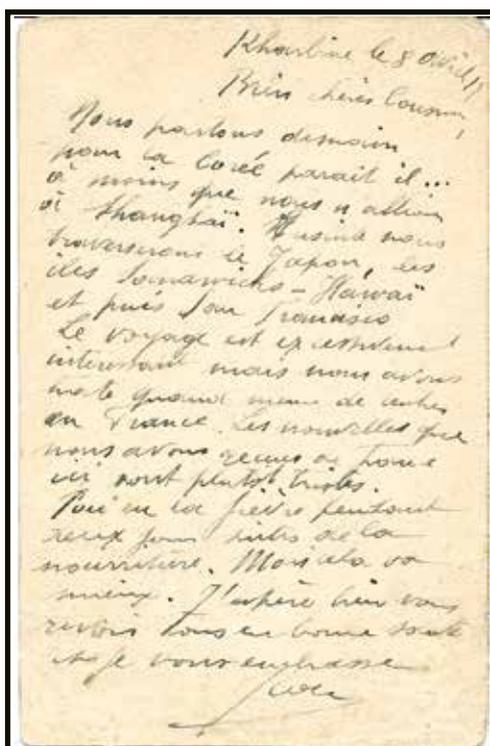
## 2. Trois semaines d'escale à KHARBINE en Chine : du 29 / 3 au 18 / 4 / 18

**7. D - 2.**  
Avril 1918

- ◆ A **DAOURIA**, dernière station avant la Chine, les Belges doivent abandonner aux Soviétiques locaux le matériel roulant russe (*les 40 wagons*) en échange d'un transbordement sur un train chinois. Les 3 semaines d'escale à **KHARBINE** en Mandchourie relèvent des contes d'Orient !



**KHARBINE II /**  
9 AVR 18



Entier postal intérieur chinois (1 Cent) + 2 timbres complém. 1 Ct et 2 Cts  
expédié de **Kharbine en Chine vers la France "Via America"**

- **Départ : HARBIN II / 9 APR 18**  
Transit / arrivée : néant  
N.B. Une lettre recommandée du 4 / 4 / 18 a mis 2 mois.

- ✍ **Nous partons demain pour la Corée paraît-il... à moins que nous n'allions à Shanghai. Ensuite nous traverserons le Japon, les îles Sandwichs, Hawaï et puis San Francisco. [...]**

- ❖ **Jean TROOSTERS, ex-motocycliste à l'E.M.**

✂ **Pas de censure** : la Chine est dans le camp des Alliés

- ⊗ **Témoignage de l'activité diplomatique :**  
*Copie en réduction 0,5 du câble adressé le 12 avril 1918 par le Ministre belge à Washington au Ministre représentant la Belgique à Pékin, en Chine.*

- ◆ Des tractations diplomatiques sont menées durant trois semaines à KHARBINE pour élaborer un itinéraire de retour répondant aux instructions des divers Gouvernements.

- ✍ **Veillez câbler si nos autocanons mitrailleurs actuellement à Kharbin ont leur matériel de guerre avec eux.**

Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire  
Cedoc, **Boîte 29** / 305 pièces / N° 005

POSTAL TELEGRAPH - COMMERCIAL CABLES			
COUNTER NO. 12345	CLARENCE H. WADSWORTH, PRESIDENT	TIME FILED 2	
<b>CABLEGRAM</b>			
<small>The Postal Telegraph-Cable Company (Incorporated) transmits and delivers this cablegram subject to the terms and conditions printed on the back of this blank.</small>			
TO	CHECK	DESIGN POINT NO. 1000	ROUTE VIA
Send the following Cablegram, without repeating, subject to the terms and conditions printed on the back hereof, which are hereby agreed to.			
To	Washington, D.C. April 12, 1918.		19
Belgian Minister,		P E K I N G CHINA.	
Kindly wire if our autocanons mitrailleurs now Harbin have their war material with them.			
BELGIAN MINISTER WASHINGTON.			
KML - MRA			
000000			
The sender will please read the conditions on back and sign name and address thereon for reference.			
<small>The Postal Company's system reaches all important points in the United States and British America, and via Commercial Cable, at the world.</small>			



## L'EMPLOI POSTHUME DES CACHETS A DATE DE 1863 (Suite)

J.C.Porignon

Suite à l'article paru dans le Philatéliste Belge N°1 de mars 2012, j'ai été très agréablement surpris par le grand nombre de marques d'intérêt que cette étude avait suscité. De nouvelles identifications m'ont été signalées ainsi que des améliorations dans les dates extrêmes d'utilisation tant des cachets « posthumes » que des applications des cachets D-7 normaux. J'ai, de mon côté, poursuivi mes investigations et trouvé de nouveaux cas d'utilisation par des bureaux non identifiés précédemment.

Voici le résultat de ces découvertes : **sept nouveaux bureaux** ont utilisé leur cachet de 1863, avec enlèvement du millésime, en 1864 ou 1865 : **Bruxelles, Est 1, Laeken, Lanaken, Lierre, Thielt et Turnhout**. Aucun cas n'est apparu en 1866 jusqu'à ce jour.



En ce qui concerne **Bruxelles, Laeken et Lierre**, c'est en **cachet d'arrivée** que nous avons trouvé l'application du cachet qui nous intéresse, et ceci dans **1 seul cas jusqu'à présent** ; pour les autres bureaux, l'utilisation s'est faite au départ, ce qui est plus aisé à repérer.





En ce qui concerne les autres bureaux, à l'exception de celui de **Thielt**, nous avons à la fois le timbre oblitéré par un cachet à losange de points introduit à partir du 15 avril 1864, date officielle de sa mise en place, et le cachet à date appliqué sur le devant du même document.

La seule exception concerne le cachet sans millésime de **Thielt** qui est incontestablement postérieur à 1863 puisque la dentelure officielle n'est apparue que le 11 avril 1863, hors dentelure d'essai privée antérieure à cette date. Le scan du timbre **daté du 22 mars**, reçu du spécialiste incontestable de cette localité, Guy Vanden Bulcke, ne peut avoir été oblitéré qu'en 1864-65 ou 66. Nous espérons voir un jour l'application de ce cachet sur un document entier...

Pour ce qui concerne Lanaken, la différence d'orthographe entre le cachet de 1863 et de 1864 se reflète bien dans le cachet dit posthume avec l'absence de la lettre E introduite en 1864 :





**Est 1** est le second cachet de l'ambulant ayant eu recours à ce type de cachet après celui utilisé par l'ambulant **Midi 1**, reproduit dans notre article initial. C'est dans un catalogue de vente publique (Willieme V224 lot 982) que nous avons trouvé cette reproduction incontestable :



La date du 12 avril et l'utilisation du cachet à losange de points nous indique que la lettre ne peut être datée de 1864 car on ne connaît pas d'utilisation antérieure au 13 avril 1864 pour utilisation précoce du cachet à losange de points par rapport à la date officielle du 15 avril.

La sixième utilisation nouvelle dans notre étude nous a été fournie par notre cher Hugo Broekmans qui possède un imprimé de **Turnhout** inédit :



En ce qui concerne les améliorations de dates extrêmes d'utilisation ou de nombres d'application, les cas les plus notables l'ont été pour **Bouillon**, avec **6 cas** relevés en arrivée dans l'archive du notaire Ozeray détenue par notre ami Yves Vertommen, et pour **Malines et Thuin tous deux avec une seconde date** comme vous pourrez le constater dans le résumé avec les dates extrêmes fourni ci-dessous :

VILLE	DERNIERE DATE NORMALE	PREMIERE DATE AVEC CACHET RECUPERE	DERNIERE DATE AVEC CACHET RECUPERE	PREMIERE DATE NORMALE	NOMBRE DE CACHETS ANORMAUX
ANVERS	64/04/07	64/04/08	64/05/14	64/05/14	54
ANVERS	64/10/20	64/10/20	64/10/22	64/10/22	6
ANVERS	65/02/23	65/02/24	????	65/02/25	1
ANVERS	65/04/26	65/04/26	65/04/28	65/05/01	4
ANVERS	65/05/11	65/05/12	65/05/13	65/05/14	2
ANVERS	66/02/19	66/02/24	????	66/03/07	1
BOUILLON	64/05/17	64/05/18	64/05/28	64/05/30	6
BOUSSU	64/06/03	64/06/09 ?		64/06/09	1
BRUGES	64/05/27	64/06/06	64/08/25	64/09/05	30
BRUX-EST	64/06/19	64/07/03	64/12/17	64/12/28	23
ECKEREN		64/03/17	64/07/26	64/11/24	2
FLEURUS	64/07/18	64/08/03		64/11/10	1
LA ROCHE	64/01/18	64/08/02		65/01/06	1
MALINES	65/07/01	65/07/09	65/07/10	65/07/14	3
MIDI 1	63/12/18	64/03/09		64/07/17	1
PHILIPPEVILLE	64/04/14	64/05/19		64/05/27	1
RHISNE	64/06/24	65/02/06		65/11/03	1
St-NICOLAS	64/04/11	64/05/09		64/05/14	1
TAMISE	64/07/28	64/08/22		64/12/23	1
THUIN		64/04/15	64/04/20	64/05/08	2
VIRTON	64/06/18	65/01/21		65/01/27	1
WETTEREN	65/04/02	65/05/18		65/07/16	1
ANVERS	64/10/26	64/10/27	Suite du PB 1	64/10/28	1
BRUXELLES	65/04/11	65/04/12		65/04/13	1
EST 1		65/04/12		65/05/23	1
LAEKEN	64/03/04	64/10/23		65/03/15	1
LANAKEN	64/01/24	65/04/07		65/04/09	1
LIERRE	65/02/26	65/03/02		65/03/03	1
MALINES	64/06/03	64/06/10		64/06/19	1
THIELT	64/02/28	6X/03/22 ??		65/07/14	1
TURNHOUT	64/06/14	64/06/19		64/06/22	1

**Les dates avec un fond bleu représentent les changements** par rapport à notre article initial publié dans le Philatéliste Belge de mars 2012. Vous constaterez que les améliorations sont particulièrement nombreuses mais laissent encore beaucoup de place pour de nouveaux progrès à l'exception des grands bureaux que sont Bruxelles et Anvers. **En outre une nouvelle période d'utilisation a été vue pour Anvers et Malines.**

Tony Van Hese, qui nous avait déjà procuré des informations lors de nos débuts dans cette étude, nous a présenté un cas unique au bureau de Bruxelles-Est : **l'utilisation du cachet de 1863 sans millésime en 1863 !** Nous avons trouvé un cas similaire à Bruxelles. Avec une loupe à fort grossissement apparaît toutefois la trace du millésime 63 :



Nous devons toutefois revenir sur des affirmations faites lors de la rédaction de notre article initial : quelques cas, très limités cependant, **d'insertion du cachet normal** durant la période d'utilisation de l'ancien cachet ont été noté à Anvers le 4/5/1864 et Bruges le 18/8/64.

Une fois encore, il ne faut jamais dire, jamais !

Au vu du relativement grand nombre de périodes d'utilisation du cachet récupéré de 1863 par le bureau d'Anvers, nous avons reconstitué un calendrier des dates rencontrées portant les cachets de ce bureau en différenciant les deux types durant les années 1864, 1865 et 1866 pour les six premiers mois de l'année correspondant à la période d'utilisation admise des médaillons dentelés. Ceci nous donne le résultat temporaire suivant :

par	Total jours année	Total dates notées	Total jours cachet normal	Total jours cachet anormal
1864	366	188	161	27 = 14%
1865	365	215	210	5
1866	181	42	41	1
Total	912	445	412	33 = 7%

**Nos fichiers complets contenant l'ensemble des lettres et dates sur timbres** avec leur date de départ par bureau, date d'arrivée par bureau de destination lorsque celle-ci a pu être notée, référence du document qui est soit le numéro du catalogue d'une vente ou d'un site de vente sur Internet, les initiales du collectionneur et des notes relatives à des caractéristiques (Interpanneau, Inscription en marge par exemple) ou des marques spéciales (Affranchissement Insuffisant, Griffes des Ambulants par exemple), **toutes ces données sont disponibles et peuvent être transférées par message informatique aux personnes ayant contribué ou qui contribueront à cette étude.** Ce fichier sous format Excel comporte plus de 7800 lignes de données à ce jour et ne peut être envoyé que par email. Il en est de même pour les tableaux de calendrier d'Anvers et quelques autres villes pour lesquelles nous avons réuni suffisamment de documents.

Encore un GRAND MERCI à tous ceux qui ont contribué à cette étude.

## Philatélie Belge

Les carnets de Belgique, ce qui ne figure pas dans les catalogues...

Jean Duson

1<sup>ère</sup> partie

Peu après l'apparition des premiers timbres-poste, de nombreuses personnes souhaitaient éliminer l'une des lacunes de ce nouveau système d'affranchissement en réalisant une modalité permettant d'avoir chez soi quelques timbres répondant aux principaux tarifs usuels.

L'inventivité de quelques-uns créa diverses boîtes de matières variées et même des objets d'orfèvrerie, pour pouvoir stocker quelques timbres de chacune des valeurs récurrentes. Néanmoins, il fallait aller à la poste acheter un certain nombre de vignettes, les démonter et les disposer dans ces « boîtes à timbres ».

Ainsi au cours du temps, deux genres de boîtes apparaissent, celles à ranger sur un bureau et celles à glisser en poche ou dans le portefeuille.

Ce système n'offrait pas toute la flexibilité souhaitée. Il fallut attendre l'année 1895 et l'imagination de la poste luxembourgeoise, pour voir la solution : la vente des timbres-poste en petits carnets contenant un nombre fixe de vignettes répondant au tarif usuel. Dans ce domaine comme celui des blocs feuillets, la poste luxembourgeoise a été la pionnière. Le premier carnet fut créé en 1895 avec une contenance de 24 timbres à 5 centimes, ainsi qu'un deuxième carnet contenant 12 timbres à 5 centimes et 12 timbres à 12,5 centimes.

Pour la petite histoire, il faut signaler que les timbres-téléphone ou télégraphe furent émis en Belgique et au Canada en carnets avant cette date et sont donc en fait les vrais précurseurs. Il s'agit des timbres-téléphone de Belgique, premier tirage, c'est-à-dire les exemplaires non dentelés entre timbre et souche et ce en 1891 et aussi les timbres télégraphe du Canada émis l'année suivante en 1892.

Je n'ai jamais pu voir un carnet des timbres-téléphone de Belgique, mais les archives en confirment l'existence. D'autre part, dès 1870, les Etats-Unis émettent des timbres-télégraphe émis par des compagnies privées.

Pour cette œuvre de pionnier, le Luxembourg a utilisé les feuilles normales de timbres, de sorte que les carnets peuvent contenir les timbres en panneaux de 2 x 3 exemplaires, montés à l'endroit ou à l'envers, toutes les combinaisons étant possibles.

Cette innovation n'eut malheureusement qu'un succès très relatif car la poste luxembourgeoise appliqua une taxe de 5 % pour frais de montage des carnets. L'idée de couvrir les frais par la publicité n'avait pas encore germé...

Cette idée fit pourtant son chemin, tenant compte bien entendu de la lenteur des transmissions d'informations de l'époque.

En 1900 apparaissent sur le marché les premiers carnets des Etats-Unis, du Canada et de Hongrie. La Roumanie suivit en 1903. Plusieurs colonies britanniques émettent des carnets avant la mère patrie. Je cite au hasard le Cap de Bonne Espérance (1902), l’Egypte (1903), la Nouvelle Zélande (1901), la Fédération des Etats Malais (1902). Le Mexique et Cuba emboîtent le pas en 1903. En 1904, la Grande-Bretagne, la Suisse et la Suède émettent leur premier carnet. En 1906, le Brésil, les Indes anglaises et la France utilisent également ce mode de vente de timbres-poste.

A l’origine, aucun de ces pays n’eut l’idée de faire de la publicité. D’ailleurs certains n’en firent jamais.

Presque tous les carnets furent créés à partir de timbres démontés de feuilles d’usage courant, à l’exception de la France. Ce pays les utilisa dès le premier carnet pour le montage. Des tirages spéciaux, confectionnés uniquement dans ce but et reconnaissables soit par des variantes de dessin, soit par le cadre blanc des panneaux de 2 x 5 timbres.

Bref, en 1906, même le Japon avait copié ce mode de vente qui se propagea ensuite à travers le monde entier.

A la direction de la Poste belge, l’idée faisait lentement son chemin, avec des hésitations, les tergiversations caractéristiques à notre pays. Finalement le 1<sup>er</sup> octobre 1907 vit l’émission du premier carnet de timbres-poste belge, comprenant 2 bandes de 5 du 10 centimes type « Grosse barbe » et 4 bandes de 5 du 5 centimes type « Armoiries » toujours sur papier jaunâtre entre deux cartons épais de teinte bleue avec intercalaires de papier ciré sans impression. Le tout fut agrafé du côté gauche. (fig. 1)



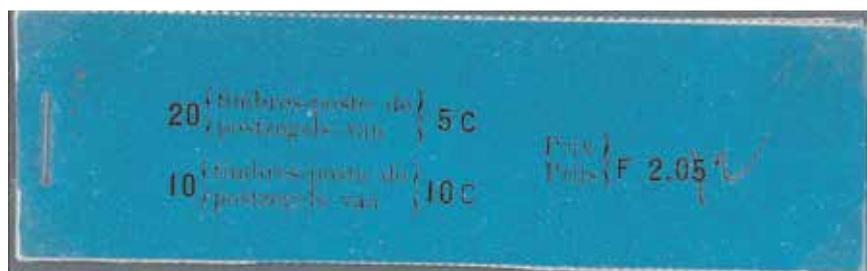
Fig. 1

Cela représentait une valeur faciale de 2 francs, augmentée de 5 centimes pour frais de montage, rejoignant ainsi l’idée de nombreux pays qui au début avaient tous utilisés ce système de surtaxe pour frais administratifs. Il y eut manifestement mévente. Ce fut d’ailleurs le même problème dans d’autres pays qui avaient appliqué ce système pas très heureux.

En effet, dans tous les pays tout comme en Belgique, les premiers carnets durent rapidement être surchargés sur leur couverture pour réduire ou supprimer cette surtaxe.

Comme en Belgique, on utilise souvent des demi-mesures. La surtaxe fut d’abord réduite à 2 centimes après que l’on eut modifié à la main les stocks existants du premier carnet. On créa à ce moment une nouvelle couverture mentionnant le prix de 2,02 francs avec le même contenu que le premier carnet (fig. 2). Le public continuant à bouder, on arriva finalement à la simple.

Fig. 2



valeur faciale et les carnets furent mis en vente à 2 francs. Tout d'abord en surchargeant à la main le stock existant des carnets à 2,02 francs (fig. 3), puis en créant une nouvelle couverture, mentionnant le prix exact de 2 francs (fig. 4). La couverture de ce carnet était de teinte vert clair mais toujours dépourvue de publicité.

Fig. 3



Fig. 4



Le même problème est survenu dans de nombreux pays qui émirent les premiers carnets avec surtaxe. Par exemple, un carnet suédois a été surchargé éliminant la surtaxe, un carnet danois au départ avec surtaxe, était vendu à prix net par la suite, un carnet français avec surtaxe annulée par cachet.

Le résultat ne se fit pas attendre. En effet, alors que la vente des carnets pour l'année 1908 ne fut seulement que de 34.465 unités du fait de la surtaxe de 5 centimes, dès que celle-ci fut ramenée à 2 centimes, la vente grimpa en 1909 à 49.632 unités. Dès la suppression de cette surtaxe, la progression des ventes fut donc très sensible.

De fait le problème des frais de confection des carnets restait bien entendu sans solution et la poste fut contrainte d'envisager l'utilisation de la publicité pour couvrir ses frais.

En 1909, la Grande-Bretagne commence à émettre des carnets avec intercalaires publicitaires, mais sans publicité sur les couvertures.

L'Allemagne émet le 1<sup>er</sup> novembre 1910 son premier carnet, confectionné à l'aide de timbres avec vignettes publicitaires. Une délégation de la poste belge se rend à Berlin pour s'informer du coût d'une telle opération et de sa rentabilité éventuelle.

J'ai pu trouver dans les rares archives de la poste belge, la copie du rapport établi suite à cette visite, rapport complètement négatif sur ce mode de financement. Le coût de la confection de timbres avec pubs était beaucoup trop élevé pour les espoirs de ventes dans un pays aussi petit que la Belgique, comparé à l'Allemagne.

En même temps, des renseignements sont demandés en Angleterre. J'ai également retrouvé cet échange de correspondances dans les archives. Finalement il fut décidé de s'orienter plus ou moins sur le modèle anglais, en affermant la publicité auprès d'une firme privée, moyennant une redevance fixe.

L'administration des postes fut d'autant plus incitée à utiliser cette méthode, qu'entretiens les firmes privées avaient commencé à émettre des carnets à leur compte propre et les remettaient à titre publicitaire à leurs clients. Ainsi par exemple, une couverture de carnets émise par Continental Bodega (fig. 5), ainsi qu'un carnet émis par une firme collectant diverses publicités et les rassemblant. Il s'agit du carnet Remy. Je ne possède malheureusement que le N° 2. Il faut donc supposer qu'il existe un N° 1, dont l'aspect m'est totalement inconnu.

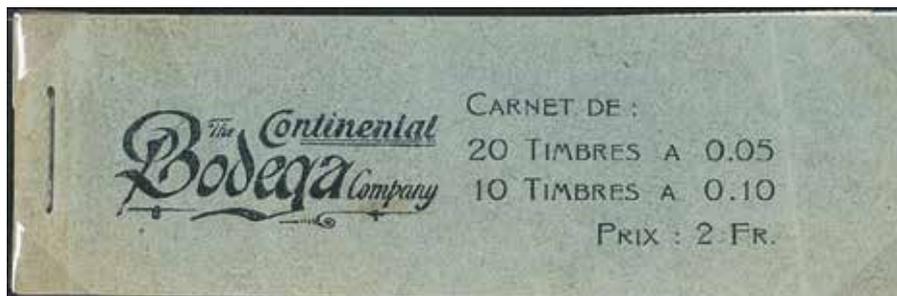


Fig. 5

Finalement diverses propositions de firmes privées furent rejetées par l'administration des postes, laquelle confia la régie publicitaire à l'œuvre des Sanatoriums Populaires de La Hulpe/Waterloo. (fig. 6)

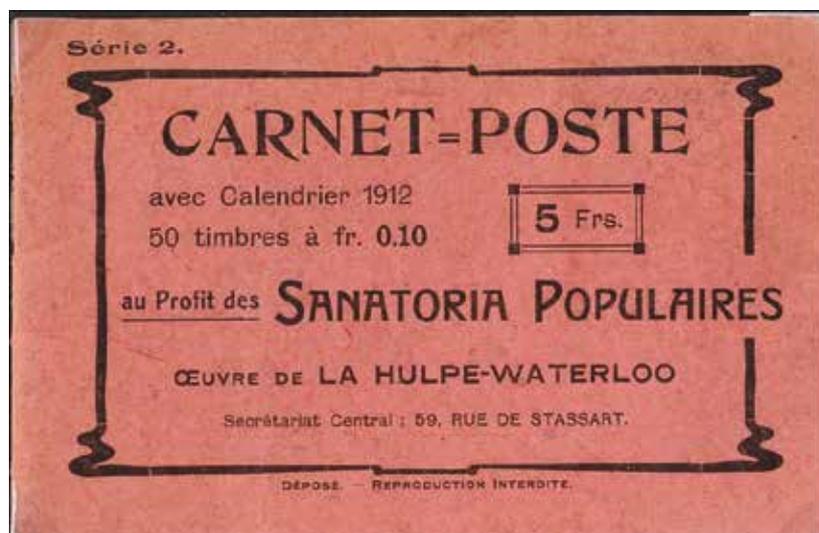


Fig.6

Cette œuvre prit un accord avec l'imprimerie Havermans et avec la firme Picard à partir d'avril/mai 1912.

Il était prévu que l'imprimeur confectionnait les couvertures et les encarts publicitaires. Ils étaient remis à l'atelier du timbre à Malines qui se chargeait de la confection des carnets.

On évitait ainsi de faire sortir des timbres de l'enceinte de l'imprimerie de la poste avant leur vente. Les premiers carnets ainsi émis contenaient les timbres du type Léopold II « Grosse barbe », toujours sur papier blanc.

Ce système semblait très pratique, toutefois, j'ai été stupéfait de découvrir dans les archives de la poste un énorme échange de correspondances entre l'atelier du Timbre à Malines et l'Oeuvre des Sanatoriums Populaires de La Hulpe/Waterloo, au sujet des retards de livraison des couvertures et intercalaires mais aussi des risques d'interruption de vente des carnets. Il s'est avéré que cet échange de correspondances était pratiquement permanent. Ce qui devait arriver arriva. En 1913, la poste s'est retrouvée en rupture totale de stock, concernant les fournitures de couvertures et d'intercalaires.

Elle a été obligée d'utiliser le vieux stock de couvertures qu'elle possédait encore de la dernière émission non publicitaire pour continuer la production des carnets. C'est ainsi qu'on trouve en 1913 avec la couverture ancienne, les timbres au type Albert Ier et les 5 centimes « Armoiries ».

Comme je l'ai expliqué dans mon catalogue, à partir du mois d'avril 1912, il n'y a plus d'intercalaires publicitaires mais uniquement des publicités sur les couvertures.

L'impression des carnets et des publicités était effectuée par séries de 5 pour les carnets de 50 timbres et par séries de 10 pour les carnets de 30 timbres, les panneaux étant exécutés en une opération et la découpe ayant lieu uniquement après montage des carnets et introduction donc des timbres.

Il en résulte que dans de nombreux cas, les timbres des carnets ont leurs dents abimées, soit rognées d'un côté, soit trop longues de l'autre.

L'apparition sur une lettre de l'état défectueux des dents sur une paire verticale permet de supposer qu'elle provient d'un carnet. Il n'y a aucune autre possibilité d'identifier un document ayant été affranchi avec des timbres provenant de carnets.

Pour des raisons de facilité, l'administration des postes a toujours utilisé pour la confection des carnets, des bandes de 5 avec bord de feuille à gauche. Il n'existe donc pas de carnets avec montage inversé. Il faut supposer que la deuxième moitié des feuilles était remise à la poste pour vente aux guichets.

Les firmes qui finançaient la publicité ont rapidement exigé du concessionnaire, que les carnets contenant leurs publicités soient délivrés de préférence dans la ville ou la région qui les concernaient.

Avec l'accord de la poste d'effectuer un certain triage de séries, les numéros imprimés au dos des carnets ont été complétés par une lettre B, L ou P, respectivement pour **B**ruxelles, **L**ège ou **P**rovince. Je n'ai pas trouvé d'autres identifications de lettre sur cette émission. Il faut donc supposer que tout le reste du pays était considéré comme province, quoique la lettre 'A' se trouve sur des émissions postérieures. Ce système se retrouve sur les carnets émis en France entre 1920 et 1935.

Sur les panneaux de 10 carnets de 5 timbres, ce numéro était à l'origine à l'extrême bord gauche de la feuille. Résultat: lors du rognage, après impression, ces numéros disparaissaient et j'ai trouvé trace de l'épreuve d'imprimerie imposant de passer ces numéros de l'autre côté de la feuille, afin qu'ils subsistent au rognage. (fig. 7)

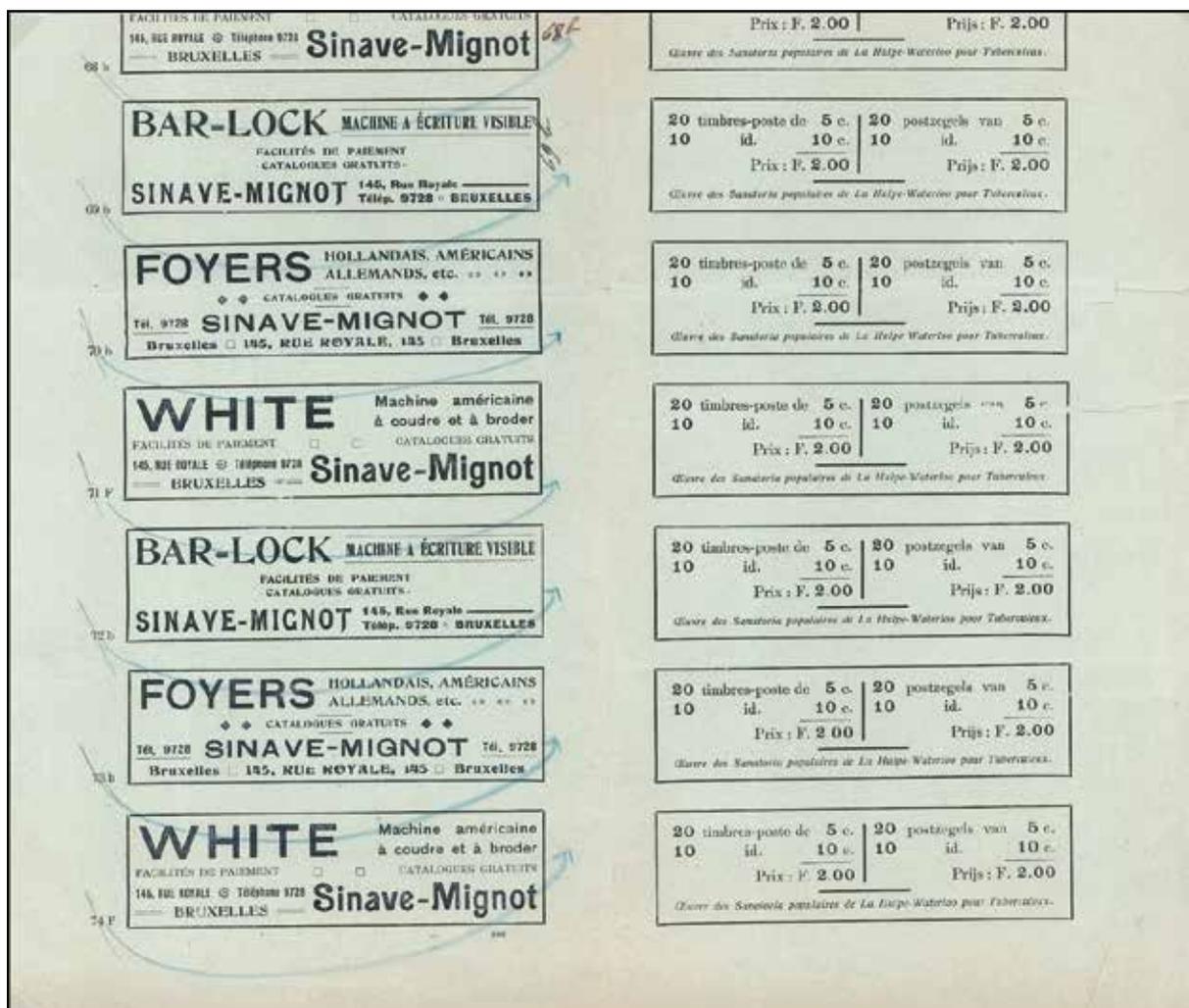


Fig. 7

Voici donc l'explication du fait que certains carnets parmi les plus anciens, ne portant pas de numéro ou un numéro très difficile à identifier car rogné ou coupé.

Les archives de l'administration des Postes qui étaient disponibles au feu Musée Postal, sont extrêmement fragmentaires pour cette époque, de sorte qu'il faut interpréter et extrapoler les informations disponibles pour avoir une vue d'ensemble.

Ainsi au début de la numérotation des carnets avec publicité, les séries à 2,5 francs, à 2 francs et à 5 francs furent plus ou moins mélangées, de sorte qu'il est impossible avec les informations que je possède, de reconstituer exactement les numéros de chaque série. Seule la première série à 2 francs peut être identifiée par la correction manuscrite du texte flamand. Il portait dans la partie flamande de la couverture l'identification « prix 2 Fr. ». Tous les carnets ont été corrigés à la main par le terme « Prijs ». (fig. 8)

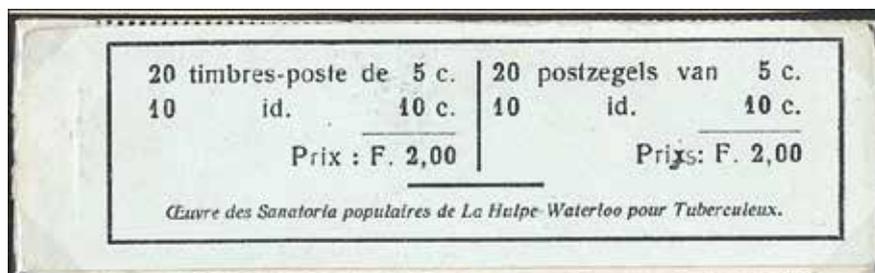


Fig. 8

A quoi pouvait bien servir la bande rouge qui se trouve sur de nombreux carnets de 2 ou de 5 francs (fig. 9) avec couvertures vertes ?

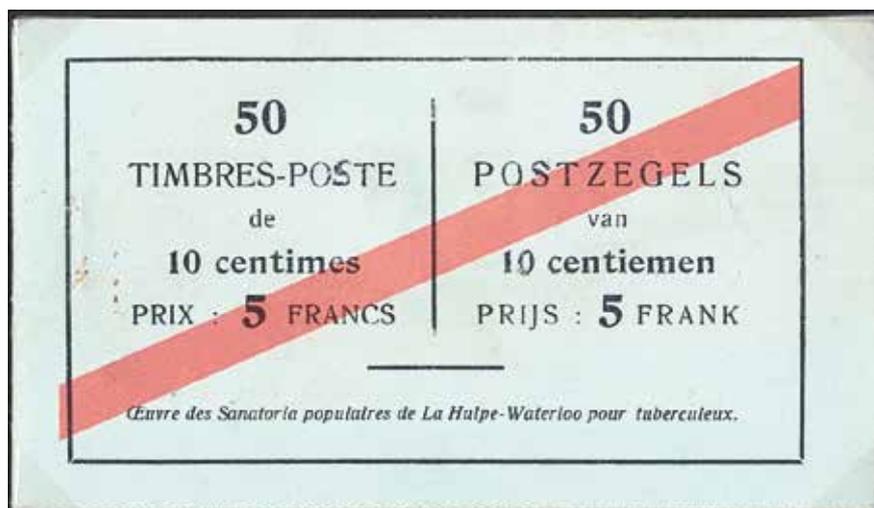


Fig.9.

Voici l'explication : pour les carnets à 2 francs, c'est très simple, le contenu des carnets comportait des timbres de teinte verte à 5 centimes et des timbres rouges à 10 centimes, respectivement pour l'affranchissement simple de la carte postale et de la lettre. La bande rouge servait à rappeler au public qu'il y avait dans le carnet un contenu mixte de timbres par rappel de leurs couleurs.

Pour le carnet à 5 francs qui contient 50 timbres à 10 centimes, au lieu d'émettre des carnets avec les couvertures rouges, on a trouvé plus simple d'utiliser une seule teinte verte de papier avec une barre rouge en surimpression.

J'ai pu retrouver un dépliant émis par l'œuvre du Carnet Poste, laquelle à titre publicitaire vraisemblablement, reprend le nom de toutes les firmes qui ont collaboré à la publicité dans les carnets émis avant 1914. Ce n'est peut-être pas très philatélique mais il est amusant de découvrir dans cette liste des firmes existant encore de nos jours.

Ainsi au hasard, je mentionnerai quelques noms :

- L'Orfèvrerie Wiskemann
- La firme qui éditait les cartes vues Nils, disparue seulement lors de la seconde guerre mondiale
- Le Cognac Martell
- Les Pharmacies Centrales
- Underwood
- Cointreau
- La Première Néerlandaise
- La Royale Belge
- Agniez Frères
- Les Assurances Générales
- La Société Générale de Belgique
- La F.N.
- Bénédicte
- Gramophone, disparue il y a quelques dizaines d'années maintenant
- De Beukelaer
- Delhaize Fr. Le Lion
- Le Bon Marché
- Tudor
- A.E.G.
- Gripekoven
- L'Elixir d'Anvers

Les derniers carnets émis avec timbres à l'effigie de Léopold II portent respectivement au dos les numéros 30 à 34 pour les carnets à 2,5 francs et les numéros 25 à 29 pour les carnets à 5 francs. Quant aux carnets à 2 francs, ils portaient les numéros 5 B jusque 14P.

Les premiers carnets émis avec timbres à l'effigie d'Albert Ier parurent en 1912, avec les timbres dits « Petit Tête ». Il ne m'a pas été possible de déterminer quels numéros ces carnets portent au dos. Je puis seulement dire que j'en possédais un avec le N° 75. Par la suite, ils furent émis avec le timbre dit « grosse tête » avec nom du graveur. J'ignore à partir de quel numéro. Toutefois le plus ancien que je possède porte le N° 93 et cette émission a cessé avec le numéro 149. A partir du N° 150, les carnets ont été émis avec le timbre Albert Ier sans nom de graveur et ce jusqu'au n° 169, dernier numéro utilisé.

La dernière émission, celle de 1914, comportait la publicité Energy Car et pas de numéro au verso. Entretemps, bien entendu, il y eut l'émission qui utilisa les anciens stocks de couvertures du dernier tirage sans publicité.

Concernant les carnets de 50 timbres de 5 et de 10 centimes, voici la situation telle qu'il a été possible de la reconstituer. Je possède un carnet du type 5 centimes « Armoiries » portant au dos un N° 1706. Un autre carnet possédant un numéro rogné qui se termine par P non identifiable et finalement trois carnets émis en 1913 et 1914 sans numéro au dos.

Pour le timbre de 10 centimes, je possède un carnet avec le timbre 10 centimes « petite tête » portant le N° 61B, un carnet avec numéro rogné absolument impossible à identifier avec timbre « grosse tête » et nom du graveur, un autre avec numéro totalement rogné mais se terminant par la lettre A et enfin, les dernières séries Albert Ier « grosse tête avec nom du graveur » dont les numéros vont de 1001 à 1005, tandis que les carnets de 10 centimes « grosse tête » sans nom du graveur vont de 1011 à 1015.

Durant le règne d'Albert Ier, tous les carnets sont soit avec couverture rouge lorsqu'il s'agit de 50 timbres à 10 centimes, soit avec couverture verte s'il s'agit de 50 timbres de 5 centimes et de couverture verte barrée de rouge pour les carnets mixtes d'une valeur faciale de 2 francs. Encore une fois, à l'exception de l'émission faite avec les anciennes couvertures des stocks restants des carnets de l'époque de Léopold II.

Cette activité postale fut brutalement arrêtée par la guerre 14/18. Cela explique la relative abondance de certains carnets avec timbres d'Albert Ier bandelette sans nom du graveur et 5 centimes Armoiries. Ainsi le carnet de 50 timbres d'Albert Ier bandelette, grande effigie sans nom du graveur ni numéro au dos, fut tiré à 201.240 exemplaires au mois de mars 1914. De même le carnet de 50 timbres du 5 centimes « Armoiries » sans numéro au dos fut également tiré juste avant la guerre.

Parmi les carnets à 2 francs, la dernière série sans numéro d'ordre au verso avec publicité Chauffage Energy Car et Moteurs Energy Car est relativement courante, la guerre étant une nouvelle fois passée par là. Je me rappelle avoir entendu parler d'un stock de 100 à 200 carnets de ce genre découvert il y a quelques dizaines d'années dans une maison sur la Côte d'Azur. Le carnet ci-dessous est un carnet « SPECIMEN » dont les timbres ont été annulés à l'aide d'une roulette. (fig. 10)



Fig. 10

Tous les pays européens qui avaient émis des carnets en 1914 en continuèrent l'émission après la guerre. La Belgique n'a pas suivi l'idée à la reprise du trafic postal en 1918.

Il fallut attendre 1928 pour qu'une initiative privée réactualise ce type de modalité.

Lorsqu'en 1928 on décida d'émettre une série dite « Cathédrales » de timbres antituberculeux, l'administration des Postes autorisa la confection d'un carnet contenant les plus petites valeurs de cette série. (fig. 11)



Fig. 11

La couverture montée d'une pièce de teinte blanche était imprimée en noir et rouge. Les timbres à l'intérieur étaient agrafés en diverses positions tenant compte des possibilités de montage à partir de la marge. Ces carnets montés à la main, sont normalement très irréguliers au point de vue présentation de montage. Ils contiennent respectivement 3 x 3 timbres à 5 + 5 Cts, 3 x 3 timbres de 25 + 15 Cts, 2 x 2 timbres de 35 + 10 Cts et 2 x 2 timbres de 80 + 15 Cts. Une publicité en faveur de l'achat de ce carnet fut publiée. (fig. 11).

Ce fut le seul vrai carnet contenant des timbres avec surtaxe émis par la Belgique.

En effet, le carnet Croix-Rouge « Princesse Joséphine-Charlotte » de 1953 est plutôt un montage de bloc ou de feuillet, qu'un vrai carnet. Il en est de même pour l'émission de 1963.

Ce n'est qu'en 1928 qu'une nouvelle initiative intervint pour la confection de carnets avec timbres d'usage courant. Il s'agit d'une initiative privée, effectuée conjointement par deux firmes, respectivement l'Agence Rossel et Au Bon Marché. Ce sont les seuls carnets brochés émis en Belgique et confectionnés sur le modèle des carnets anglais.



Fig. 12

Chacune des deux firmes ayant émis deux carnets, respectivement d'une valeur faciale de 9 et 21 francs, le tout monté en panneaux de 6 timbres avec intercalaires publicitaires. L'administration des Postes prit rapidement ombrage

d'une telle initiative et elle fut interdite par un décret. La vente fut donc d'une très courte durée, quoiqu'il n'existe aucune archive à ce sujet, il faut supposer que le tirage fut très faible. Le carnet de 9 francs (fig. 13) contenait respectivement 6 timbres à 5, 15 et 60 centimes et 12 timbres à 35 centimes. Dans le carnet à 21 francs (fig. 14), il y avait respectivement 6 timbres à 5 centimes, 1 et 1,75 francs et 12 timbres à 35 centimes. Tous du type « Houyoux ».



Fig. 13  
et 14

Si l'on se rappelle que le timbre Houyoux à 60 centimes fut mis en vente le 15 décembre 1927 et le 1 franc le 30 novembre 1927, j'en déduis que l'émission du carnet date de début 1928.

L'interdiction intervenant en 1929 et la faciale (particulièrement celle de 21 francs) étant fort élevée, il faut supposer une vente très réduite de ces deux carnets.

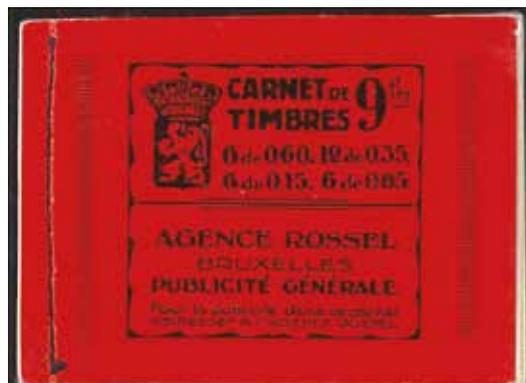


Fig. 15 et  
16

En examinant soigneusement les carnets « Agence Rossel » (illus. 15 et 16) et « Au Bon Marché », l'on peut en déduire qu'au moins certaines valeurs contenues dans ceux-ci étaient spécialement imprimées pour leur confection. Pour la valeur de 5 centimes, la feuille de 300 timbres est imprimée en 10 panneaux de 30 timbres sous forme de 10 rangées de 3, chaque panneau de 30 timbres étant encadré d'une ligne sur les bords. Concernant le timbre de 1 franc, il a été manifestement imprimé à l'aide d'un autre coin que celui utilisé pour les feuilles normales de 400 timbres.

**A suivre...**

Les illustrations sont extraites de la collection de Patrick Maselis

## La genèse de la carte «Avis de changement d'adresse»

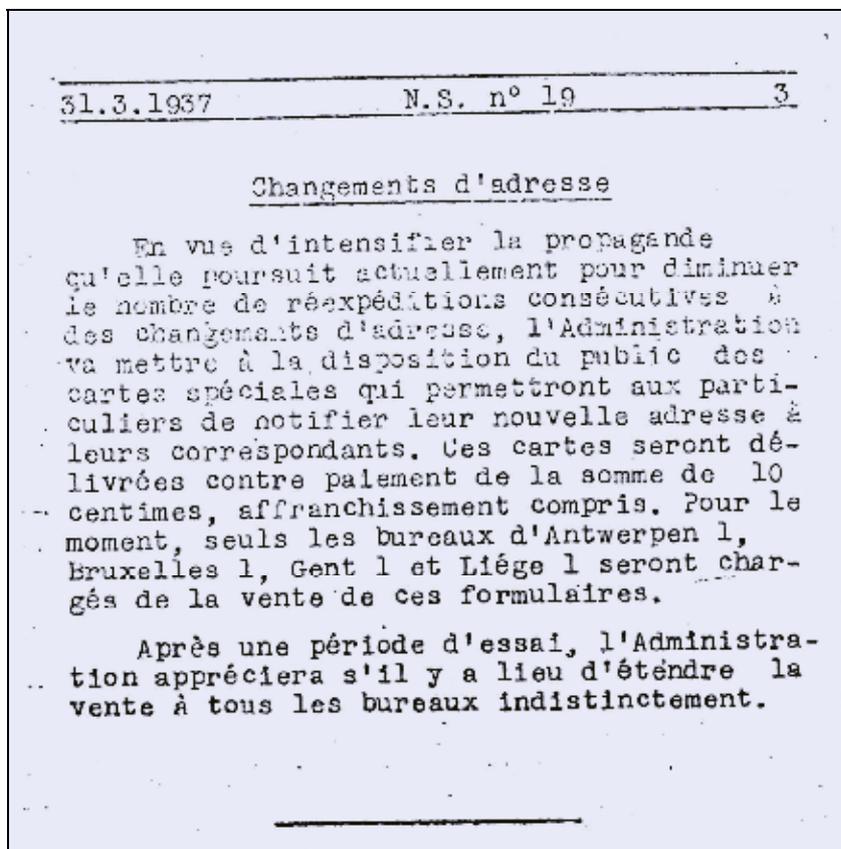
Léon Poncé

L'« Avis de changement d'adresse » est probablement le moins attrayant des entiers postaux de Belgique, mais il comporte néanmoins une grande diversité de modèles, de par la fréquence des changements de tarif, sans compter le nombre élevé d'usages en affranchissements complémentaires.

Le 31 mars 1937, paraît la note de service n°19 dont voici une reproduction (ci-contre).

Lors de la création de ce nouveau service, la poste n'avait aucun repère pour décider de la taxe à appliquer, vu que chez les voisins, les formulaires pour un service semblable étaient gratuits, mais qu'il fallait les affranchir à l'usage sous différents tarifs.

C'est pourquoi les formulaires belges portaient, dans le coin supérieur droit, un avis « Affranchir à 10 centimes ». Ce tarif correspondait au tarif des imprimés. On attendait de voir si ce service serait bien accueilli et rentable.



**Bericht van adres verandering**  
**Avis de changement d'adresse**

*Vous avez intérêt à notifier votre nouvelle adresse à vos correspondants : la réexpédition de leurs envois n'est plus garantie après un certain temps.*

*Gij hebt er belang bij uw correspondenten uw nieuw adres kenbaar te maken ; na eenigentijd wordt de nazending meer poststukken niet meer gewaarborgd.*

*A cet effet, utilisez la carte du présent modèle que l'Administration des postes met en vente au prix de 10 centimes pièce, affranchissement compris.*

*Gebruik te dien einde de kaart van dit model, welke het Postbestuur te koop biedt aan den prijs van 10 centiemen, frankering inbegrepen.*

**ADRESSE — ADRES**

*M* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**10c**  
BELGIQUE-BELGIE  
Te frankieren met 10 centimes  
P. 010

Par soucis d'économie, on opta provisoirement pour un affranchissement mécanique (peu coûteux) en ne sachant pas quel tarif définitif serait appliqué.

14.7.1937	N.S.n° 41	2
1 annexe		
<b>EXPLOITATION</b>		
<u>Changements d'adresse</u>		
<p>Devant le succès rencontré par la mise en vente des cartes-avis de changements d'adresse annoncée par la note de service n° 19 du 31 mars dernier, l'Administration vient de décider que tous les bureaux participeront dorénavant à la vente desdites cartes.</p> <p>Les bureaux de perception recevront prochainement un premier approvisionnement de ces formulaires qui seront à comprendre dans la comptabilité des valeurs postales.</p> <p>Pour vulgariser davantage auprès du public l'emploi des cartes-avis, il vient d'être créé un formulaire dénommé "carte-conseil" dont modèle ci-joint. Ces imprimés seront remis à tout particulier ou firme qui a changé de domicile, par les soins du bureau desservant la nouvelle adresse.</p> <p>Le personnel aura soin, à chaque occasion, de recommander ce mode de propagande dont l'application permettra de réduire sensiblement les prestations résultant de la réexpédition des correspondances. Les facteurs devront emporter quelques cartes de l'espèce pour les remettre aux personnes qui leur notifieront un changement d'adresse en cours de tournée.</p> <p>Les bureaux demanderont immédiatement par bon n° 420 à adresser à la Dtp T les quantités de cartes-conseil qu'ils jugeront nécessaires pour les besoins d'un an.</p>		

S'ensuit, le 14 juillet 1937, la note d'exploitation NS n°41 (ci-contre).

L'Administration avait des doutes, au départ, sur le succès de ces cartes, mais vu l'engouement du public, elle s'empessa d'étendre la vente à tous les bureaux de poste du royaume.

De plus, afin de faire encore mieux connaître ces cartes « avis de changement d'adresse », il est créé des « cartes conseil » (voir ci-dessous) à remettre aux personnes ayant déménagé.

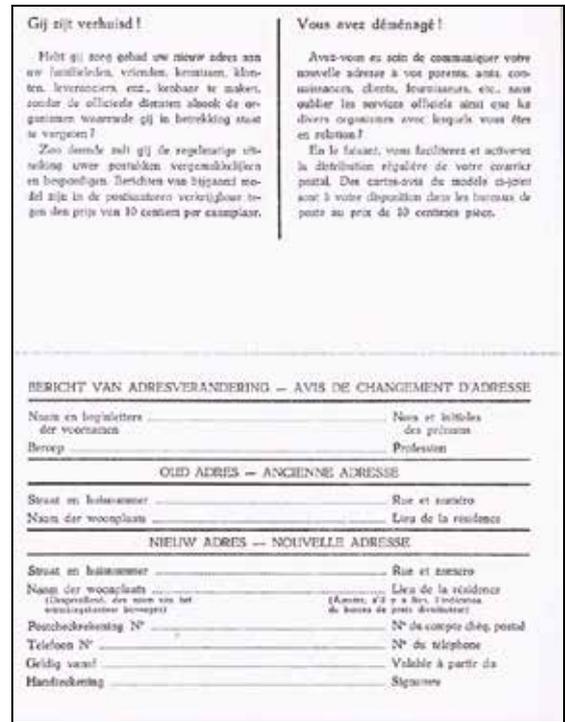
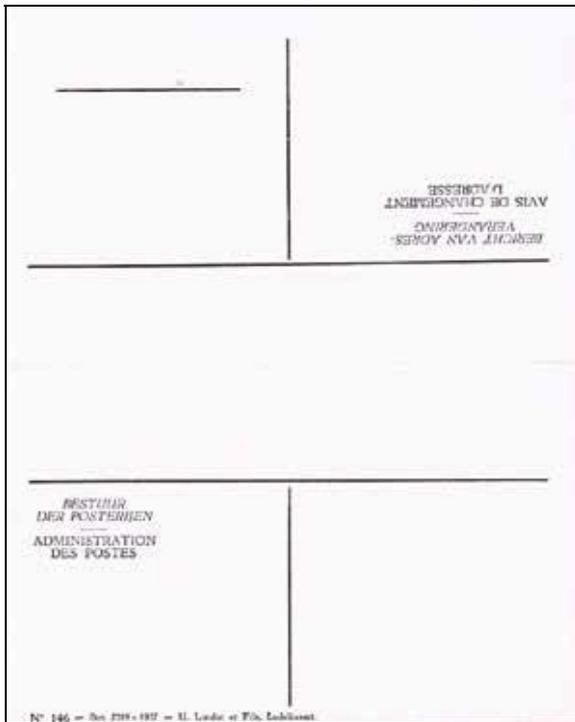
En 1941, il est fait mention de ces cartes « avis » et cartes « conseil » dans la première édition du 4<sup>e</sup> volume de l'Instruction Générale, relatif à l'arrivée et distribution des correspondances, ainsi que des correspondances non distribuées.

A l'article 53, paragraphe 2, il est écrit ce qui suit : « En vue de diminuer le nombre de réexpéditions consécutives à des changements d'adresse, l'Administration met en vente des cartes spéciales qui permettent aux particuliers de notifier leur nouvelle adresse à leurs correspondants.

Les bureaux ont soin, à toute occasion utile, de recommander l'usage de ces cartes. Dans un but de propagande, ils font remettre à toute personne ayant changé de domicile un formulaire dénommé « carte conseil » qui reproduit le texte de la carte de changement d'adresse. »

Annexe à la N.S. n° 41 de 1937.

<b>VOUS AVEZ DEMENAGE :</b>	<b>GIJ ZIJT VERHUISD !</b>
<p>Avez-vous eu soin de communiquer votre nouvelle adresse à vos parents, amis, connaissances, clients, fournisseurs, etc. sans oublier les services officiels ainsi que les divers organismes avec lesquels vous êtes en relation ?</p> <p>En le faisant, vous faciliterez et activerez la distribution régulière de votre courrier postal. Des cartes-avis de modèle ci-joint sont à votre disposition dans les bureaux de poste au prix de 10 centimes pièce.</p>	<p>Hebt u zorg gehad uw nieuwe adres aan uw familieleden, vrienden, kennissen, klanten, leveranciers enz. kenbaar te maken, zonder de officiële diensten alsook de organismen waarmede u in betrekking staat te vergeten ?</p> <p>Soe-doende zult u de regelmatige uitbrekking uwer poststukken vergaankelijker en bespoediger. Bericht van bijgevoegd model zijn in de postkantoren verkrijgbaar tegen den prijs van 10 centimen per exemplaar.</p>
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE	BERICHT VAN ADRESVERANDERING
Naam en beginkletters der woonplaats	
Profession .....	
ANCIENNE ADRESSE	OUD ADRES
Rue et n° .....	Street en huisnummer
Lieu de la résidence .....	Naam der woonplaats
NOUVELLE ADRESSE	NIEUW ADRES
Rue et n° .....	Street en huisnummer
Lieu de la résidence .....	Naam der woonplaats
(ajouter, s'il y a lieu, l'indication du bureau de poste distributeur)	(Gegevensland, den naam van het uitreikingkantoor bijvoegen)
N° du compte chèque postal .....	Postcheekrekening n°
N° du téléphone .....	Telefoon n°
Télégramme à partir du .....	Geldig vanaf
Signature .....	Handteekening



Carte conseil (recto et verso)

§ 2. En vue de diminuer le nombre de réexpéditions consécutives à des changements d'adresse, l'Administration met en vente des cartes spéciales qui permettent aux particuliers de notifier leur nouvelle adresse à leurs correspondants. **Propagande**

Les bureaux ont soin, à toute occasion utile, de recommander l'usage de ces cartes. Dans un but de propagande, ils font remettre à toute personne ayant changé de domicile un formulaire dénommé « carte conseil » qui reproduit le texte de la carte de changement d'adresse.

Pendant la période du 15 septembre au 15 décembre de chaque année, les bureaux appliquent en outre, sur les lettres, cartes postales, assignations et mandats à réexpédier en service intérieur à des personnes ou firmes qui ont *définitivement* changé d'adresse, des étiquettes spéciales n° 143 libellées comme suit :

Vous avez intérêt à notifier votre nouvelle adresse à vos correspondants; la réexpédition n'est plus garantie après un certain temps.

Ces étiquettes doivent être collées de manière que la partie gommée ne couvre aucune indication essentielle.

Extrait de la première édition du 4<sup>e</sup> volume de l'Instruction Générale, relatif à l'arrivée et distribution des correspondances, ainsi que des correspondances non distribuées.

2.3. Les étiquettes 143 et les cartes 146 (I.G., le vol., art. 53, § 2) sont alors à mettre au pilon. Ces étiquettes et ces cartes ne seront d'ailleurs plus réimprimées étant donné que, par le travers du reçu de la formule 124 la procédure visée au point 1 permettra de fournir les principaux renseignements utiles aux usagers intéressés.

En principe, les cartes conseil n'ont pas été utilisées en tant qu'avis de changement d'adresse. Aucune de ces cartes n° 146 n'a été trouvée ayant circulé.

Ce n'est qu'en 1970, par l'ordre de service OS E/X/15, daté du 3/12/1970, que les cartes 146 seront mises hors cours (voir extrait ci-dessus).

**Avis de changement d'adresse — Bericht van adres verandering**

---

Nom et initiales des prénoms :  
*Naam en beginletters der voornamen :*

Profession — *Beroep :*

---

**ANCIENNE ADRESSE — OUD ADRES**

Rue et n° — *Straat en huisnummer :*

Lieu de la résidence — *Naam der woonplaats :*

---

**NOUVELLE ADRESSE — NIEUW ADRES**

Rue et n° — *Straat en huisnummer :*

N° du compte chèque postal — *Postcheckrekening N :*

N° du téléphone — *Telefoon N° :*

Lieu de la résidence — *Naam der woonplaats :*  
(ajouter, s'il y a lieu l'indication du bureau de poste distributeur). (Degevallend den naam van het uitreikingkantoor bijvoegen).

Date et signature — *Datum en handtekening :*

La deuxième carte est identique à la première carte, excepté qu'elle porte, au bas de son recto, un numéro de référence : 37692-Bch-200.

Le verso de cette carte est le même que celui de la carte 1.

que l'Administration des postes met en vente au prix de 10 centimes pièce, affranchissement compris. *welke het Postbestuur te koop biedt aan den prijs van 10 centiemen, frankering inbegrepen.*

37692 - Bch - 200

Verso de la première carte (ci-dessus).

**Avis de changement d'adresse**  
**Bericht van adres verandering**

---

Vous avez intérêt à notifier votre nouvelle adresse à vos correspondants: la réexpédition de leurs envois n'est plus garantie après un certain temps.

A cet effet, utilisez la carte du présent modèle que l'Administration des postes met en vente au prix de 10 centimes pièce, affranchissement compris.

Gij hebt er belang bij uw correspondenten uw nieuw adres kenbaar te maken; na eenigentijd wordt de nazending uwer poststukken niet meer gewaarborgd.

Gebruik te dien einde de kaart van dit model, welke het Postbestuur te koop biedt aan den prijs van 10 centiemen, frankering inbegrepen.

ADRESSE — ADRES

Mr *Bruik*

*38 rue Boetendael*

*Ueck*




37739 - Bch - 400

La 3<sup>e</sup> carte voit son recto adapté légèrement, non pas dans le texte, mais uniquement dans la composition.

Le numéro de référence de celle-ci est 37739-Bch-400. C'est la carte que l'on trouve le plus fréquemment oblitérée.

**Avis de changement d'adresse — Bericht van adres verandering**

Nom et initiales des prénoms : \_\_\_\_\_  
*Naam en beginletters der voornamen :*

Profession — *Beroep :* \_\_\_\_\_

**ANCIENNE ADRESSE — OUD ADRES**

Rue et n° — *Straat en huisnummer :* \_\_\_\_\_

Lieu de la résidence — *Naam der woonplaats :* \_\_\_\_\_

**NOUVELLE ADRESSE — NIEUW ADRES**

Rue et n° — *Straat en huisnummer :* \_\_\_\_\_

N° du compte chèque postal — *Postcheckrekening N° :* \_\_\_\_\_

N° du téléphone — *Telefoon N° :* \_\_\_\_\_

Lieu de la résidence — *Naam der woonplaats :* \_\_\_\_\_  
(Ajouter, s'il y a lieu, l'indication du bureau de poste distributeur). (Desgevallend, den naam van het uitreikingskantoor bijvoegen).

Valable à partir du : — *Geldig van af :* \_\_\_\_\_

Signature — *Handteekening :* \_\_\_\_\_

Le verso a, lui aussi, été adapté : on y a ajouté une date de validité du changement d'adresse.

La quatrième carte de ce type « provisoire » porte la référence 37991-Bch-250 dans le coin inférieur gauche.



Avec une mise en page totalement revue, son recto préfigure déjà ses successeurs et le verso se rapproche de celui de la carte conseil.

**Avis de changement d'adresse — Bericht van adresverandering**

Nom et initiales des prénoms : \_\_\_\_\_ Naam en beginletters der voornamen

Profession : \_\_\_\_\_ Beroep

**ANCIENNE ADRESSE — OUD ADRES**

Rue et n° : \_\_\_\_\_ Straat en huisnummer

Lieu de la résidence : \_\_\_\_\_ Naam der woonplaats

**NOUVELLE ADRESSE — NIEUW ADRES**

Rue et n° : \_\_\_\_\_ Straat en huisnummer

Lieu de la résidence : \_\_\_\_\_ Naam der woonplaats  
(Ajouter, s'il y a lieu, l'indication du bureau de poste distributeur). (Desgevallend, den naam van het uitreikingskantoor bijvoegen).

N° du compte chèque postal : \_\_\_\_\_ Postcheckrekening N°

N° du téléphone : \_\_\_\_\_ Telefoon N°

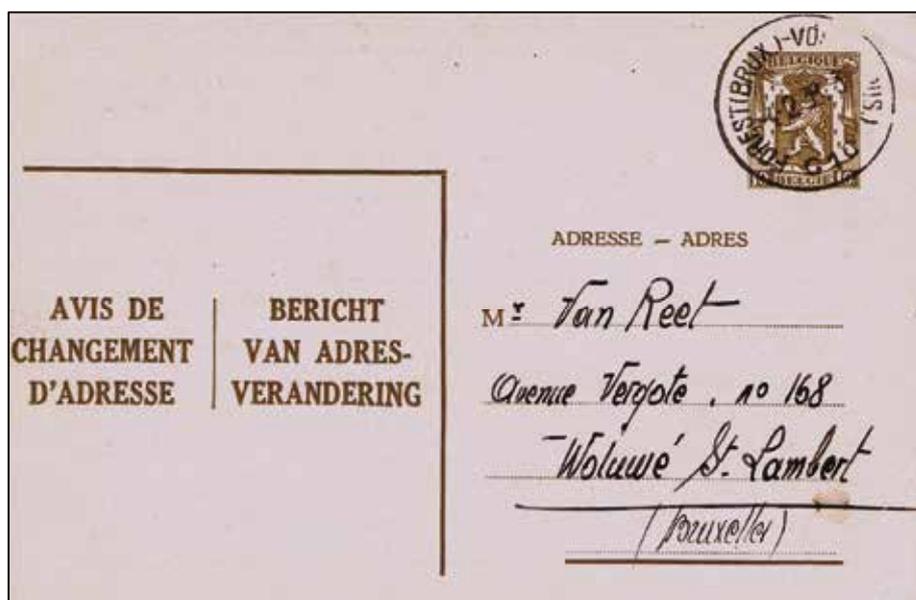
Valable à partir du : \_\_\_\_\_ Geldig vanaf

Signature : \_\_\_\_\_ Handteekening

La SBEP (Société belge de l'entier postal) a réalisé un recensement des dates d'utilisation des ces cartes « précurseurs »

On trouve, pour la première (sans numéro) une première utilisation au 26/04/1937.

La 2<sup>e</sup> carte se trouve à partir du 21/06/1937, la 3<sup>e</sup> est connue à partir du 2/07/1937 et la carte 4 à partir du 11/10/1937



Après moins de 6 mois de tests, il est créé cet avis définitif, bilingue, avec prédominance française, sur carton lilas-rose (couleur adoptée pour les émissions suivantes), avec une reproduction d'un timbre-poste de 10 centimes (type « petit sceau de l'Etat »).

Ces cartes furent mises en vente à partir du 27/08/1937 dans tous les bureaux de poste du pays. Texte « Avis de changement d'adresse /

Bericht van adresverandering » dans un cadre.



Carte à 10 c (type "Petit sceau de l'Etat") expédiée vers la Hollande le 30/01/1939. Affranchissement complémentaire de 1 franc. Le tarif vers la Hollande était de 1 franc pour les cartes à partir du 1/5/1937.

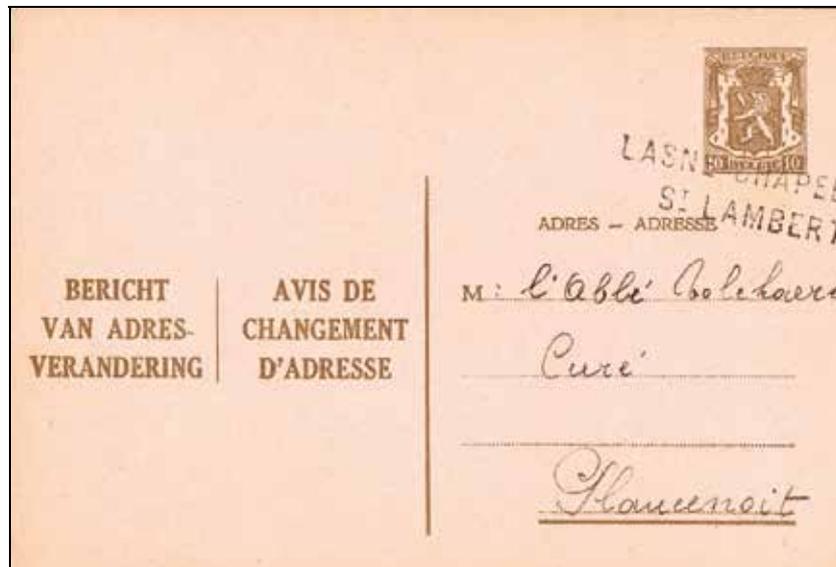
Les cartes « avis de changement d'adresse » expédiées vers l'étranger ne sont pas courantes.

Les résultats s'avérant probants, on décida d'adopter le type « carte postale » préaffranchi du timbre à 10 centimes olive en cours (n° 420) et ce, dès 1938.

A ce moment, des problèmes linguistiques s'en sont mêlés, vu que les premiers formulaires étaient à prédominance française. C'est pourquoi, les nouvelles cartes furent livrées en trois types.

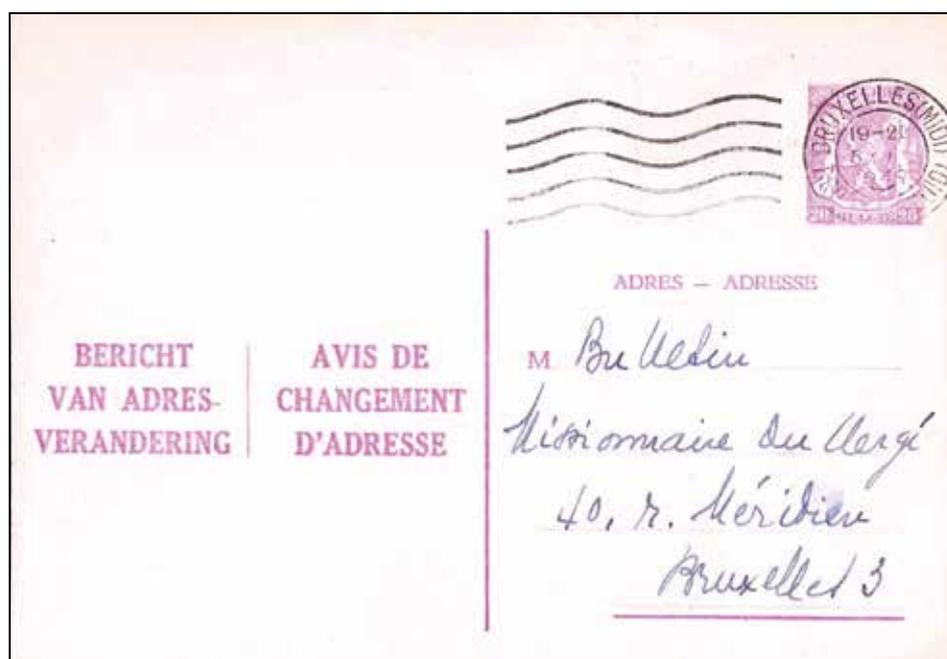


Sans cadre au-dessus de la légende. Ces cartes existent avec texte et légende en français/néerlandais, néerlandais/français ou français/allemand. Le carton est de couleur lilas-rose, mais il existe de nombreuses nuances.



La carte français-allemand ne comporte ni « M », ni « adresse »

Le 15/12/1948, le tarif des imprimés, et par conséquent des avis de changement d'adresse, passe à 20 centimes. Il fut imprimé des cartes au même lay-out avec le timbre « Petit sceau de l'Etat » à 20 centimes violet.



Pour cette émission, il ne fut pas imprimé de carte spécifique pour la région allemande. A remarquer que, pour cette carte, ainsi que la précédente, l'alternance de prédominance n'a pas été respectée pour le timbre qui est toujours français/néerlandais. Cette alternance ne sera respectée que 10 ans plus tard.

*A suivre ...*

## VIA KUSTENDJE & VIENNA L'histoire d'un cachet

**James Van der Linden**

### Aperçu historique :

La route postale du Levant vers l'Europe occidentale par voie terrestre via l'Autriche d'abord, Semlin (station importante de purification) et Vienne, ensuite par la Bavière et la Prusse pour les destinations sises en Belgique, aux Pays-Bas et en Angleterre et colonies<sup>1</sup>.

Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la compagnie 'Österreichische Lloyd Dampfschiffahrt Gesellschaft' entama ses activités de navigation sur la mer Noire, entre Constantinople et le Delta du Danube. Pour assurer la continuation du trafic, c'est en 1837 que fut créée la 'Donau Dampfschiffahrts Gesellschaft' par le Danube jusqu'à Constantinople.

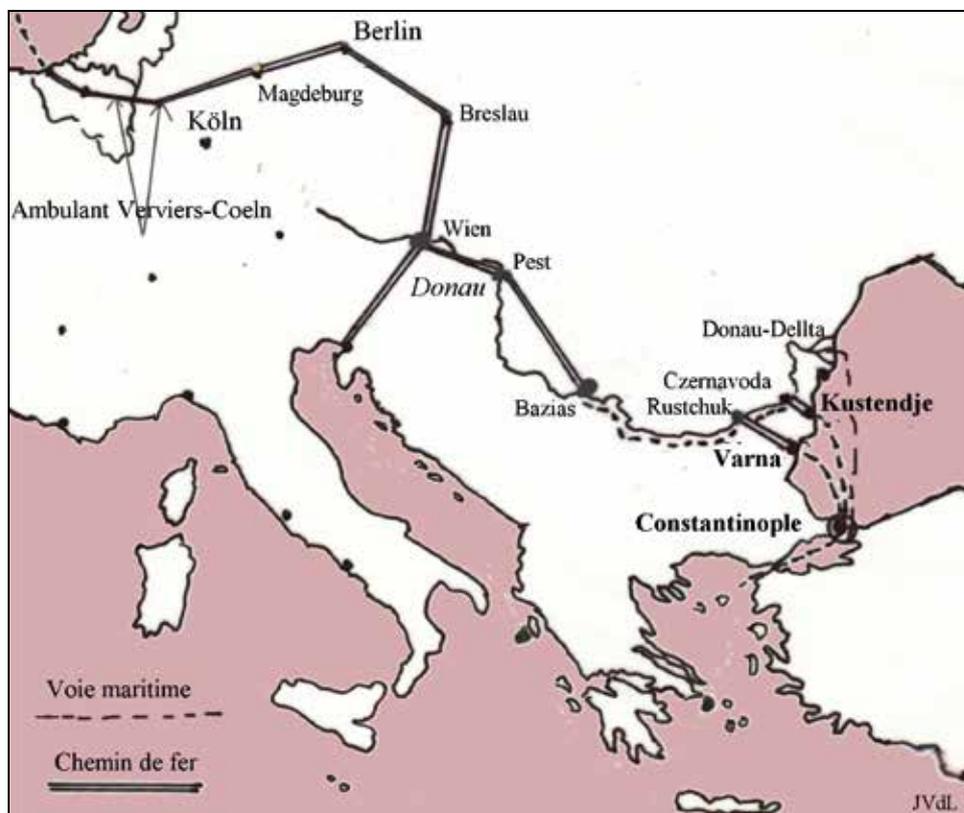


Fig. 1. Carte avec les trois routes successives à travers la mer Noire : Constantinople au Donau-Delta (1837), vers Kustendje (1860), vers Varna (1865).

Le passage de 200 lieues dans le delta étant fort périlleux, on chercha un raccourci pour la traversée. Le premier choix était le port de Kustendje. A cette fin, il fallait construire un chemin de fer entre Kustendje et le Danube.

La concession fut attribuée à la compagnie 'Danube and Black Sea Railway and Harbour Company Ltd' (DBSR), établie le 23 juin 1857 à Londres (Fig. 2) dont voici le texte de la raison sociale: 'The objects for which the Company is established, are: The construction and maintaining of a Port or Harbour at Kustendje on the Black Sea...The working and using for the purposes of public traffic any such Railway Port or Harbour'.

<sup>1</sup> Cette route est reprise dans le 'Philatéliste Belge' n°4, 2012 p. 312 fig. 4

Le contrat fut conclu le 1<sup>er</sup> septembre 1857 entre le Gouvernement turc (Ministre des Affaires étrangères, des Finances et des Travaux Publics) et la Compagnie anglaise (Messrs. Thomas Wilson, Cunard, Price, Paget, Lewis et Newall, les fondateurs)

Le 7 mai 1858 paraîtra dans le 'Times': 'The prospectus has been issued of the Danube and Black Sea Railway and Harbour Company. The object is to make a short line of 39 miles from Tchernavoda on the Danube to the Port of Kustendjie on the Black Sea, and to save 200 miles of tedious navigation to the dangerous embouchure at Sulina'.



Fig 2. 'Mémoires de association' du 23 juin 1857<sup>2</sup>

Le 26 novembre 1858, les travaux débutèrent. Le 1<sup>er</sup> juin 1860, déjà 24 lieues de rails avaient été posés, et le 22 novembre rapporte le *board*, l'ouverture de la ligne le 4 octobre. Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre il y eut seulement un trajet de Kustendje vers Tchernavoda et retour par jour. A partir du 1<sup>er</sup> juin 1861 il y avait deux services directs entre Constantinople et Vienne par semaine<sup>3</sup>.

En Belgique, la nouvelle voie de correspondance fut annoncée par une circulaire du 23 mai 1862,

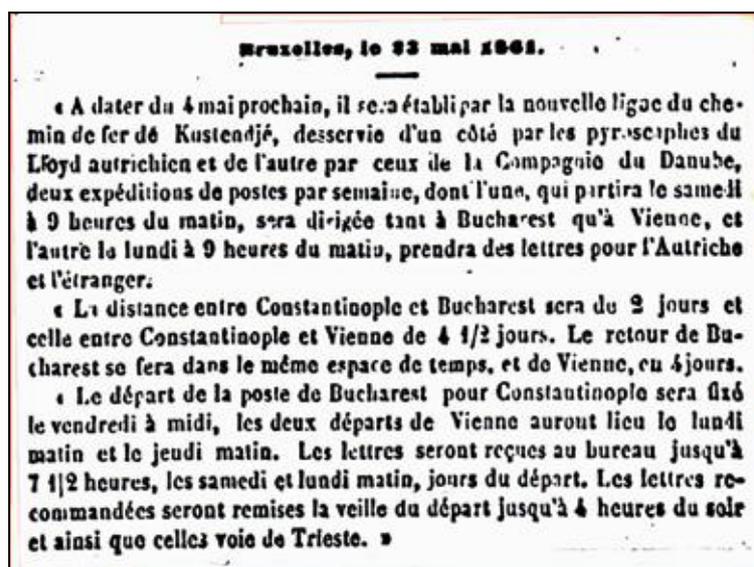


Fig. 3. Circulaire du 23 mai 1863<sup>4</sup>

<sup>2</sup> Studies in the Art of Rad-Catching, Gabriel Sassower, p. 98.

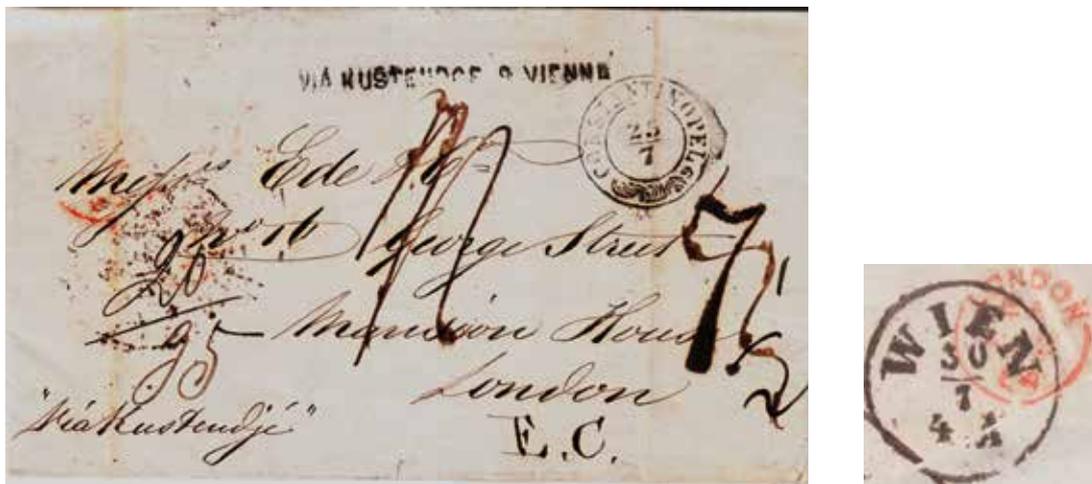
<sup>3</sup> Extraits du 'Times' du 26 novembre 1858 au 1er juin 1860.

<sup>4</sup> Documentation Leo De Clercq du 29 mars 2004.

Nous ne connaissons qu'une lettre (collection De Clercq) de Constantinople vers Anvers du 10 septembre 1862 portant le cachet à date de Constantinople avec la griffe **VIA KUSTENDGE & VIENNA**, toutes deux en bleu, reproduite dans le 'Philatéliste Belge' n° 4, 2012, à la page 326.

### Le cachet :

La correspondance de l'Occident vers Constantinople et le Levant n'est pas identifiable par cachet spécifique, mais les lettres en sens opposé, vers l'ouest portent toutes la mention manuscrite '*Via Kustendje*' ou le fameux cachet **VIA KUSTENDGE & VIENNA** qu'on trouve en bleu et en noir, couleurs correspondantes avec le cachet de Constantinople. Les dates d'emploi se situent entre 1862 et 1864. En 1865 la nouvelle route fut inaugurée entre Varna et Rustchuk et d'autres cachets furent employés.



Lettre du 25 juillet 1863 pour Londres, '*via Kustendje*' manuscrit. A Constantinople deux frappes : cachet à date et la griffe **VIA KUSTENDGE & VIENNA** les deux en noir. Via Kustendje par le Danube ensuite par train à Bazias et Vienne, où on applique le port en neukreutzers, avec le port manuscrit à l'encre. **20/35** neukreutzers 20 pour le Lloyd (mer Noire et Danube) = 4 gros d'argent et 15 pour l'UPA = 35 qui font 7 gros d'argent, par application du chiffre taxe '7' au tampon, auquel on ajouta ½ sgr. manuscrit, le moitié du transit belge (l'autre fut payé par Londres). Au verso on frappe le cachet à date WIEN du 30/7. Puis en malle close par la Prusse et la Belgique où on taxe 1/1 : 1sh1p, le port pour la Turquie.



Lettre du 6 juin 1864 pour Vienne, '*via Kustendje*' manuscrit. A Constantinople deux frappes : cachet à date et la griffe **VIA KUSTENDGE & VIENNA** les deux en bleu. Via Kustendje par le Danube ensuite par train à Bazias et Vienne, où on applique le port de neukreutzers. 20 (4 sgr.) pour le Lloyd et 15 (3 sgr.) pour l'UPA. Cachet rouge d'arrivée du 11/6 de Vienne.

**Littérature:** 'Studies in The Art of Rat-Catching' by Gabriel Sassower. Philatéliste Belge n° 4 'Les relations postales entre la Belgique et le Levant', 2012. The Times, 16.10.1861, 27.1.1961, Tschilligian and Stephan 'Austrian Post offices Abroad' 1867.